



**CULTURE  
TOURISME  
ÉVÈNEMENTS**



**CPAS  
RÉSIDENCE  
BELLEVUE**



DECEMBRE 2015

N°36

# L'Écho

C O M M U N A L



Commune d'Aubange

*Sept visages, une volonté*

Joyeuses Fêtes

Joyeuses Fêtes

Felizes Festas

happy Holidays

fröhliches Fest

Joyeuses Fêtes

[www.aubange.be](http://www.aubange.be)



# Sommaire

## CPAS - RÉSIDENCE BELLEVUE



6

## Éditorial

### CPAS - Résidence Bellevue

- Visite de Saint-Nicolas à la résidence Bellevue
- Distribution des repas à domicile

### Politique

- Conseil communal et collège communal
- La motion de méfiance, explications

### Actualités

- L'Aubangeois André Galhaut, Chevalier du mérite Wallon
- Télé-Accueil recherche des bénévoles
- Pharmacies de garde
- Information relative à l'utilisation de poudre colorée
- Votre cyclo mérite une plaque !

### Environnement

- La coopérative «Gaume Energies » est là pour vous accompagner !

### Bibliothèques

- Une soirée de lectures « spécial Halloween » !
- Battincourt, Histoire et anecdotes

### Culture

Programmation 2016

### Culture/Tourisme

- Violon d'Art la Harpaille
- Tarifs réduits au Domaine provincial de Chevetogne en faveur des habitants des communes de la province de Luxembourg

### Associations

- Espace aléatoire
- L'églantine
- Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

### Jeunesse

- C'est la rentrée pour ESKAPI !
- Les aprem'actions tous les mercredis après-midi en commune d'AUBANGE
- Planète j, toute l'année des activités pour les 9 - 16 ans
- Des vacances sous le signe du rire, de la joie et de l'amitié ! Retour sur les plaines de vacances 2015
- Blocus : retour sur cette première édition

### Sport

- Vous êtes jeune et vous voulez faire du sport au sein d'un club sportif ? la province de Luxembourg peut vous aider !
- Activités du Centre Sportif Local
- Succès encore grandissant pour les stages sportifs du Centre Sportif Local

### Prévention

- Plan général d'urgence et d'intervention (P.G.U.I.)
- Extraits du Règlement Général de Police
- SAP : Service public actif en matière d'assuétudes et de toxicodépendance

### Etat-civil

- Le nouveau drapeau des Anciens Combattants et Déportés, offert par l'Administration communale a reçu une bénédiction
- Naissance, mariage, décès

## JEUNESSE



20

C'est la rentrée pour ESKAPI !

## SPORT



27

Activités du centre sportif local

## PRÉVENTION



24

Extraits du Règlement Général de Police

## COMMÉMORATIONS



35



8

Politique



Bibliothèques

16



18

Culture/  
Tourisme



# Editorial

“ Après 21 années de présence au conseil communal d’Aubange, en qualité d’échevin ou de président de C.P.A.S., j’ai décidé de mettre fin à mes fonctions à ce niveau, dès la fin de cette année 2015. Je m’étais fixé comme dernier objectif, de collaborer jusqu’au terme du chantier, à la réalisation de la maison de repos, sur le site de Bellevue à Athus. C’est maintenant chose faite. ”



**L**is’agissait d’un dossier d’envergure qui allait monopoliser pas mal d’énergie depuis 2007, année au cours de laquelle ont été pris les premiers contacts avec les cabinets ministériels et les administrations de la Région wallonne.

Plus de cinq années occupées par des démarches administratives, des examens d’avant-projets, des réunions d’information, se sont écoulées avant que le premier coup de bulldozer ne soit enfin donné, le **29 octobre 2012**. On peut se réjouir du suivi compétent dont notre dossier a bénéficié auprès des différents fonctionnaires avec lesquels nous avons été en contact.

Six ministres se sont succédé, depuis le début du processus en 2007. Les contacts épisodiques avec les cabinets étaient trop souvent impersonnels. L’essentiel

toutefois, c’est que les subsides annoncés aient été octroyés ! Il est arrivé malgré tout, qu’un ou l’autre de nos courriers n’ait pas trouvé grâce auprès de leurs excellences et soit resté sans réponse !...

Aujourd’hui, ces tracasseries administratives sont, pour l’essentiel, derrière nous ! Nous disposons d’un immeuble de classe, spacieux, lumineux, offrant des conditions optimales de séjour, avec des abords aménagés qui permettent la promenade des pensionnaires, en toute sécurité. Les premiers résidents sont entrés le 19 octobre dernier.

Dès la fin de cette année, les 90 lits disponibles seront occupés.

---->> [Suite page suivante](#)

## L’ECHO COMMUNAL Décembre 2015

Administration Communale Aubange  
22 rue Haute à 6791 Athus  
tél. : 063/38.12.50  
infographie@aubange.be

### Editeur responsable

Administration Communale d’Aubange

### Graphisme

Hervé SPOIDEN

### Photos et illustrations

Hervé SPOIDEN  
Jean Paul DAUVENT  
Banque d’images de la Région Wallonne

### Rédaction

Valérie MOUTOY  
Tomaso ANTONACCI  
Hervé SPOIDEN  
Jean-Paul DAUVENT  
et les intervenants : institutions fédérales, clubs et associations

### Imprimeur

Imprimerie Lorgé

**Nous tenons à remercier  
tous ceux qui par leurs articles  
ont participé à la confection  
de ce bulletin.**



## Editorial

Maintenant que l'outil est mis en place, il reste à l'utiliser de façon optimale, tant pour les résidents que pour le personnel.

Bien sûr, le démarrage d'une telle infrastructure ne se fait pas sans l'un ou l'autre tâtonnement et ce serait mentir que de dire que tout est déjà parfait !

La direction de la maison de repos et l'ensemble du personnel soignant, du personnel de cuisine, du personnel d'entretien travaillent à coordonner leurs efforts pour offrir aux résidents, des soins et des services de qualité, conformes à ce que nous avons souhaité privilégier.

Nous pouvons affirmer que nous sommes sur la bonne voie, quand on entend la totale satisfaction exprimée par la plupart des résidents.

On peut se dire que « Bellevue » est en passe de devenir une référence en matière de qualité d'accueil des personnes âgées.

J'adresse à chacun des résidents, à tous les membres du personnel du C.P.A.S., à chacun de nos concitoyens, mes meilleurs vœux pour cette année 2016 qui approche. Que nous soyons tous préservés des événements calamiteux et violents que nous avons connus tout au long de 2015 !

Aubange, le 8 décembre 2015  
A. Lambert Président



*Chers concitoyens, chères concitoyennes,*

*Je profite de cette dernière parution 2015 de l'Echo communal et des fêtes de fin d'année qui approchent à grands pas pour vous présenter à toutes et tous ainsi qu'à vos familles respectives, au nom du Collège des Bourgmestre et Echevins, tous mes vœux de bonheur et de bonne santé pour l'année nouvelle !*

*Je souhaite également profiter de l'occasion pour remercier vivement Monsieur André Lambert, Président du C.P.A.S depuis neuf ans, qui a tenu son rôle avec sérieux et s'est investi dans le projet du Home Bellevue sans compter son temps.*

*Ce 1<sup>er</sup> janvier 2016, Monsieur Lambert passera le flambeau à son successeur, Monsieur Vivian Devaux, Conseiller communal.*

*Pour le Collège,  
le Bourgmestre,  
Biordi Véronique*

**DATES des prochaines permanences sans rendez-vous du Bourgmestre,  
Hôtel de Ville, 22 rue Haute à 6791 Athus.**

Les samedis 9 janvier, 13 février, 12 mars, 9 avril de 9h30 à 11h00.

**Permanence sur rendez-vous les vendredis après-midi.**

**Veillez prendre contact avec son secrétariat au 063/38.12.51.**

## CPAS - Résidence Bellevue

Les premières activités de la saison des fêtes se sont déroulées ce jeudi 4 décembre où les résidents ont reçu avec une certaine émotion et un bonheur évident, la **visite de Saint-Nicolas** généreusement sponsorisé par Monsieur Jamotton, Directeur de l'AD DELHAIZE d'Athus.



Le samedi 19 décembre après-midi, ce sont «**Les Choeurs de Lorraine**» présidés par Madame Monique Mayschak, sous la Direction du Chef de Choeur, Madame Christine Despineux, qui ont offert un concert de qualité, agrémenté de chants profanes et de circonstances.

## DISTRIBUTION DES REPAS À DOMICILE

Dès le samedi 2 janvier 2016, le CPAS reprendra la distribution des repas à domicile fabriqués par les cuisines de la Résidence « BELLEVUE » à Athus.

Comme par le passé, les repas de régime (diabétique, sans sel, moulu, ...) seront disponibles sur demande. Le repas se compose d'un potage frais, plat principal cuisiné sur site et dessert. Pour répondre aux goûts de chacun, un menu de remplacement est prévu chaque jour.

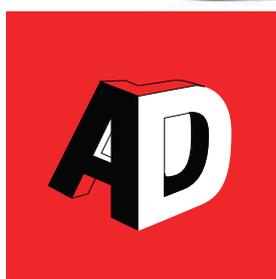
Le prix maximum des repas est fixé par le conseil de l'action sociale de ce 10 novembre, à sept euros et cinquante cents (7€50).

Un tarif moins élevé pourra être appliqué, après enquête sociale, pour des personnes bénéficiant de ressources financières insuffisantes.

La distribution se fera tous les jours ouvrables (samedis compris). Un repas à réchauffer pourra vous être livré pour les dimanches et jours fériés.

**Pour vous inscrire :** Contactez le 063 / 37 20 00 avant 16 heures, la veille du jour où vous prendrez le repas.

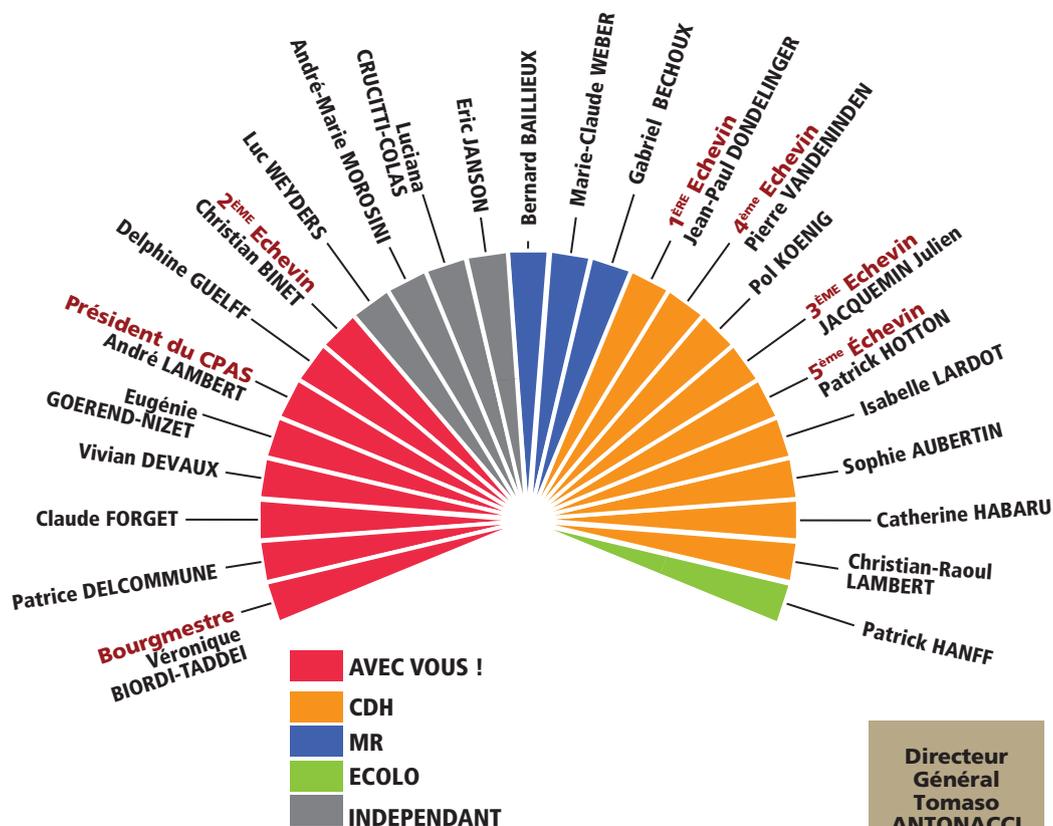
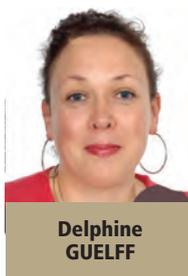
En cas d'imprévu ou d'urgence, vous pourrez vous inscrire le jour même avant 9 heures ou demander la suppression du repas.



AD DELHAIZE Athus  
Rue du Commerce 17B,  
6791 Athus  
063/37 10 28

## CONSEIL COMMUNAL

NOUS VOUS PRÉSENTONS CI-APRÈS LA COMPOSITION REMANIÉE DU COLLÈGE ET DU CONSEIL COMMUNAL.





## COLLÈGE COMMUNAL

### **BOURGMESTRE** Véronique **BIORDI-TADDEI** **AVEC VOUS !**

**Attributions :** Affaires générales, Affaires juridiques, Personnel, Police, sécurité, tranquillité et salubrité publique, Logement et habitation sociale, Rénovation urbaine, Plan de cohésion sociale - Tutelle CPAS, Finances, Marchés publics et patrimoine.

**Adresse :** 3 rue des Jardins, 6791 Athus,  
GSM : 0494 48.70.21, [bourgmestre@aubange.be](mailto:bourgmestre@aubange.be)

### **1ÈRE ECHEVIN** Jean-Paul **DONDELINGER** **CDH**

**Attributions :** Culture – Bibliothèques – Centre Culturel, ..., Relations transfrontalières - Agglomération PED, Cultes.

**Adresse :** 49 rue du Panorama, 6791 Athus  
GSM : 0497 / 43.26.59, [jpdondelinger@hotmail.com](mailto:jpdondelinger@hotmail.com),  
[jean-paul.dondelinger@province.luxembourg.be](mailto:jean-paul.dondelinger@province.luxembourg.be)

### **2ÈME ECHEVIN** Christian **BINET** **AVEC VOUS !**

**Attributions :** Jeunesse, Enseignement, Plaines de jeux, Politique de la petite enfance, Tourisme, Communication .

**Adresse :** 18 Quartier Pesch, 6791 Athus  
tél.: 0495 / 26.14.18  
[c.binet69@gmail.com](mailto:c.binet69@gmail.com)

### **3ÈME ECHEVIN** Julien **JACQUEMIN** **CDH**

**Attributions :** Etat-civil, Population, Sports (clubs et salles) et loisirs, Affaires électorales, Festivités, Fêtes foraines, Marchés hebdomadaires, foires, Cimetière (organisation-administration), Associations patriotiques

**Adresse :** 1 rue Beau Séjour, 6791 ATHUS  
Tél.: 063 / 38.61.70, [jacqueminjulien@skynet.be](mailto:jacqueminjulien@skynet.be)

### **4ÈME ECHEVIN** Pierre **VANDENINDEN** **CDH**

**Attributions :** Travaux, Forêt et pêche, Agriculture, Electricité (travaux), Cimetières (travaux), Monuments et sites, Eau, égouttage, Archives, Propreté publique, gestion des déchets, espaces verts, Médiation – Amendes administratives.

**Adresse :** 14 rue des Glaïeuls, 6791 Athus  
tél.: 063 38 94 92, [pierrevandeninden@gmail.com](mailto:pierrevandeninden@gmail.com)

### **5ÈME ECHEVIN** Patric **HOTTON** **CDH**

**Attributions :** Aménagement du territoire, urbanisme et rurale, Environnement, Informatique, Mobilité, Transports, Energie, Affaires économiques, P.M.E. industrie, classes moyennes, commerce

**Adresse :** 5 rue de la Linalux, 6790 Aubange  
tél.: 063 38 99 78, gsm : 0496 81 56 16  
[Patric\\_hotton@yahoo.fr](mailto:Patric_hotton@yahoo.fr)

### **Président du CPAS** André **LAMBERT** **AVEC VOUS !**

**Attributions :** Affaires sociales et familiales, hygiène et santé publique, soins de santé, troisième âge.

**Adresse :** 27 rue des Sorbiers, 6791 Athus  
tél. : 063/37 20 12 ou 063/37 20 02, [lambert.andre4648@skynet.be](mailto:lambert.andre4648@skynet.be)

### **DIRECTEUR GÉNÉRAL** Tomaso **ANTONACCI**

**Adresse :** Administration communale d'Aubange,  
22 rue Haute, 6791 ATHUS,  
tél. : 063 38 12 54, [tomaso.antonacci@aubange.be](mailto:tomaso.antonacci@aubange.be)

## La motion de méfiance, explications

Les réformes du Code de la démocratie locale et de la décentralisation intervenues depuis le 8 décembre 2005 ont apporté des modifications substantielles, notamment quant au fonctionnement de l'exécutif communal.

La réforme du 26 avril 2012 a, elle aussi, apporté des modifications quant à ce fonctionnement. L'une de ces modifications substantielles consiste bien évidemment dans le principe de la mise en cause de la responsabilité du collège et de ses membres, à savoir le dépôt d'une motion de méfiance constructive (collective ou individuelle). Mais il existe également d'autres mécanismes susceptibles d'apporter des modifications au paysage exécutif communal. Nous allons les aborder ci-après.

### **La motion de méfiance collective**

L'instauration d'un mécanisme de responsabilité du collège et de ses membres devant le conseil communal constitue l'une des nouveautés majeures de la réforme du 8 décembre 2005.

C'est l'article L1123-3, al. 3, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation qui en pose le principe : le collège est responsable devant le conseil. Ledit principe est rappelé par l'article L1123-14, par. 1<sup>er</sup> :

*"Le collège, de même que chacun de ses membres est responsable devant le conseil.*

*Le conseil peut adopter une motion de méfiance à l'égard du collège, ou à l'un ou plusieurs de ses membres, selon le cas.*

*Cette motion n'est recevable que si elle présente un successeur au collège, ou à l'un ou plusieurs de ses membres, selon le cas. (...)"*

C'est parce qu'elle implique présentation d'un ou plusieurs successeurs (en cas de méfiance individuelle) ou d'une nouvelle équipe (en cas de méfiance collective) que la méfiance est dite constructive.

Le mécanisme de la motion de méfiance a suscité de nombreuses réactions, qui ont incité le Gouvernement wallon à entamer une réforme conduisant à poser des balises supplémentaires au dépôt d'une semblable motion, pour éviter qu'elle ne déstabilise l'institution collégiale. Cette réforme a abouti en date du 26 avril 2012.

Quelles sont les particularités de la motion de méfiance collective dans l'état actuel de la législation ?

Elle n'est recevable que si elle est déposée par la moitié au moins des conseillers de chaque groupe politique

formant une majorité alternative, le texte précisant que "Dans ce cas, la présentation d'un successeur au collège constitue un nouveau pacte de majorité".

La motion doit être adoptée à la majorité des membres du conseil; son adoption emporte démission du collège, ainsi que l'élection du nouveau collège.

Des périodes transitoires sont prévues pour le dépôt d'une motion de méfiance collective et ce, en vue d'assurer une relative stabilité collégiale : semblable motion ne peut être déposée avant l'expiration d'un délai d'un an et demi suivant l'installation du collège communal, ni après le

30 juin de l'année qui précède le scrutin communal. De plus, lorsqu'une motion de méfiance collective a été adoptée par le conseil et qu'une majorité alternative a été installée, aucune nouvelle motion de méfiance collective ne peut être déposée avant l'expiration d'un délai d'un an.

Nouveauté introduite par la réforme du 26 avril 2012 : il ne peut être voté plus de deux motions de méfiance collective au cours d'une même législature communale.



André Galhaut avec Paul Magonette et Maxime Prévot

### L'Aubangeois André Galhaut, Chevalier du mérite Wallon

Cérémonie de remise des mérites wallons le  
17 septembre 2015 à Namur dans le cadre  
des Fêtes de Wallonie.

Une trentaine de personnalités du monde  
académique, culturel et sportif étaient récompensées.  
Parmi celles-ci, l'aubangeois André Galhaut, ce spor-  
tif dialysé qui était parvenu à disputer et terminer le  
marathon de Visé, sous assistance médicale.



### Télé-Accueil recherche des bénévoles.

Accessible 24 heures sur 24 dans l'anonymat via un numéro gratuit (**le 107**),  
l'association reçoit en moyenne 24 à 25 appels par jour de personnes en difficul-  
tés, soit au total 9.003 communications en 2014.

Parmi les sujets les plus fréquemment évoqués, citons les problèmes relationnels, les difficultés  
psychologiques, la solitude et la santé physique. Les idées suicidaires, la précarité, les situations de  
violences ou de harcèlement et les problèmes liés à l'alcool peuvent également constituer un thème  
d'appel mais restent nettement moins fréquents que les précédents.

Face à cette grande variété de difficultés, l'objectif de Télé-Accueil consiste avant tout à offrir à chacun  
un espace de parole et d'écoute. Basé sur le principe de la solidarité, le centre fonctionne grâce à la  
collaboration d'écouterants bénévoles formés et encadrés par des professionnels.

Régulièrement, afin de renforcer son équipe et de continuer à assurer au maximum les différentes  
permanences, le service recrute de nouveaux volontaires. Cette activité s'adresse à toute personne  
souhaitant s'impliquer dans le social et ne nécessite aucun prérequis. Toutefois, un équilibre personnel  
et une aptitude relationnelle représentent des atouts importants.

Habituellement, trois sessions de formation à l'écoute sont organisées chaque année. Les prochaines  
sont prévues en 2016.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou obtenir de plus amples informations, vous pouvez nous contacter  
au 063/23 40 76 durant les heures de bureau ou visiter le site [www.tele-accueil-luxembourg.be](http://www.tele-accueil-luxembourg.be)



### Pharmacies de garde

*Madame, Monsieur, tout comme vous, les pharmaciens belges s'efforcent, jour après jour, d'apporter un service de proximité aux citoyens.*

*En tant que prestataires de soins reconnus, ils occupent aujourd'hui une place centrale au cœur de la première ligne de soins de notre système de santé publique. Disponible sans rendez-vous, le pharmacien est le professionnel de santé le plus accessible et le plus proche de la population. Souvent consulté en premier recours, il écoute, conseille, fait de la prévention et, si nécessaire, oriente les patients vers d'autres prestataires de soins.*

*Au travers d'un service de garde performant, il garantit en outre un accès continu au médicament 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.*

*Comme vous le savez sans doute, toutes les informations sur les pharmacies de garde en Belgique peuvent être retrouvées sur le site grand public [www.pharmacie.be](http://www.pharmacie.be).*

*Depuis le début de l'année 2015, le numéro d'appel le 0903.99.000 permet aussi à tout moment de connaître la pharmacie de garde la plus proche.*

## Votre cyclo mérite une plaque !

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, tous les cyclomoteurs qui circulent en Belgique doivent être équipés d'une plaque. Cela concerne tous les véhicules qui étaient en circulation en Belgique avant le 31 mars 2014, ayant une conformité européenne ou belge.

Autres véhicules concernés par la procédure de régularisation : les véhicules importés d'un pays de l'UE après le 31/03/2014 et qui n'ont jamais été immatriculés, avec une conformité européenne ou belge.

Cette opération de régularisation est lancée afin de renforcer la sécurité routière : véhicules assurés, identification des véhicules, conducteurs identifiables...

Les véhicules importés d'un pays de l'UE avant le 31/03/2014 ayant une conformité nationale (pas européenne) doivent suivre la **procédure de validation** des motos et cyclomoteurs.

### CELLULE SECURITE COMMUNALE (Délégation du SPF Intérieur)

## INFORMATION RELATIVE A L'UTILISATION DE POUDRE COLOREE :

Suite à divers incidents qui se sont produits, notamment à Taiwan (plus de 200 victimes) et, plus proche de nous, à Libramont (4 victimes), nous tenons à vous informer que l'Administration Communale émettra, en cas de demande, **un avis défavorable sur l'utilisation de poudres colorées.**

En effet, même si le produit, en vrac, ne présente aucun danger de toxicité ou de combustion, il en est tout autrement lors de sa pulvérisation.

Le produit sous forme de poussière présente :

- un danger pour les yeux et les voies respiratoires (fortes irritations)
- un risque élevé d'explosion si le nuage vient à être en contact avec une source de chaleur (spot, effets pyrotechniques ou autres, ...)
- en cas extrême d'explosion, un risque de brûlures externes et internes et d'atteinte sur les organes internes due à la surpression

Nous rappelons que la poussière est produite soit par :

- un appareil de projection ;
- suspension par courant d'air de tas ou couche de poussières déposées au sol.

Dès lors, nous insistons sur l'importance de ne pas utiliser ce type de produit et sur le fait qu'en cas de demande pour l'organisation de manifestations avec utilisation de ce type de produit, un refus sera automatiquement délivré.



### Vos suggestions et requêtes à l'administration

**“ N'oubliez pas de joindre votre adresse e-mail lors de l'envoi de courrier à notre Administration.**

**Cela nous permettra de vous répondre plus rapidement.”**



## Energie

Vous souhaitez que quelqu'un de neutre l'étudie, le gère ou éventuellement le finance ?

**La coopérative Gaume Energies est là pour vous accompagner !**



**Vous souhaitez placer votre argent dans des projets locaux et durables et recevoir des dividendes chaque année en retour ? Rejoignez-nous !**

Des citoyens, entreprises, associations et agriculteurs de Gaume et d'ailleurs ont créé la coopérative Gaume Energies afin de mettre en place des projets d'économie d'énergie et d'énergie renouvelable par l'implication citoyenne.

Le premier projet est une installation photovoltaïque chez un agriculteur à Villers-sur-Semois.

Nous pouvons vous accompagner dans vos projets qu'ils soient d'économie d'énergie, solaire photovoltaïque ou thermique, bois-énergie, ...

Le prochain projet se fera-t-il avec vous ou chez vous ?

**Plus d'informations :** <http://www.gaumeenergies.be> - [contact@gaumeenergies.be](mailto:contact@gaumeenergies.be)  
20, rue du Moulin 6740 Etalle - Tél. 063 45 71 27, Gsm 0473 99 05 53



## Idelux

### Nouveaux projets pour le Terminal Container Athus

Par la combinaison multimodale rail-route, le Terminal Container Athus (TCA) assure le transport des containers maritimes entre les ports de la mer du Nord (Anvers - Rotterdam - Zeebrugge) et la grande région Sarre - Lorraine - Luxembourg (Saar-Lor-Lux). Premier port sec de Belgique, ses activités ne cessent de croître depuis sa création en 1979.

Grâce à l'acquisition d'une locomotive de manœuvre, le TCA peut assurer seul depuis le 14 septembre 2015 l'ensemble des tractions entre la gare d'Athus et le terminal (« last mile »). TCA est dès lors le seul terminal multimodal à disposer de sa propre locomotive de traction.

En outre, TCA entend étendre ses activités vers la France et le sud de l'Europe grâce au projet de liaison ferré porté par IDELUX et retenu dans le cadre de l'appel à projet Feder. L'entreprise se bat également pour que les subsides « transport intermodal » soient maintenus à l'échéance 2018/2019 ; le tout en restant fidèle à ses valeurs et à son ancrage local.



# IDELUX travaille pour les habitants d'Aubange

IDELUX travaille pour vous : dans la commune d'Aubange, l'Intercommunale développe des parcs d'activités économiques et des bâtiments pour les entreprises. Elle les accompagne également de multiples façons : aides à l'implantation, formules de financement, conseils juridiques et en énergie, accompagnement de projets innovants ...

Notre objectif : soutenir et créer l'emploi, vos emplois peut-être !

IDELUX Projets publics est aussi active à Aubange pour aider la Commune dans la concrétisation de plusieurs de ses projets : l'aménagement d'espaces publics comme les rues de Rodange et Cockerill, la rénovation du bâtiment du Claimarais...

Notre job : développer l'activité économique, améliorer vos espaces de vie et du même coup, nous l'espérons, votre bien-être.

**Découvrez sur cette carte ce qu'IDELUX fait pour vous !**



## TERMINAL CONTAINER D'ATHUS

Premier port sec de Belgique

C'est la première entreprise à avoir conquis le PED, en 1979. Aujourd'hui, le Terminal Container d'Athus (TCA) assure le transport terrestre de conteneurs maritimes par la combinaison rail-route entre les ports de la Mer du Nord et la Grande Région, soit 65 000 conteneurs par an.

Depuis sa création, IDELUX a toujours été très impliquée dans la gestion du TCA ; elle en est actionnaire et a développé de nombreuses infrastructures pour le rendre plus compétitif. Sur une surface de 18 hectares, le TCA dispose de 4 km de voies ferrées et 20 000 m<sup>2</sup> couverts pour l'entreposage et le stockage.

Projet en cours géré par IDELUX : la création d'une liaison ferrée entre le TCA et la France grâce aux fonds européens (FEDER). Fin des travaux prévue pour 2018.



## DOMAINE DU CLAIMARIS

Aménagement de bâtiment

À la demande de la Commune, IDELUX a géré la rénovation de la ferme classée et la création d'un hall d'accueil pour le syndicat d'initiative d'Aubange, de deux classes, d'une salle de conférence et d'un lieu d'exposition pour mener des actions de sensibilisation à la nature.



## AUBANGE

Un parc à vocation industrielle

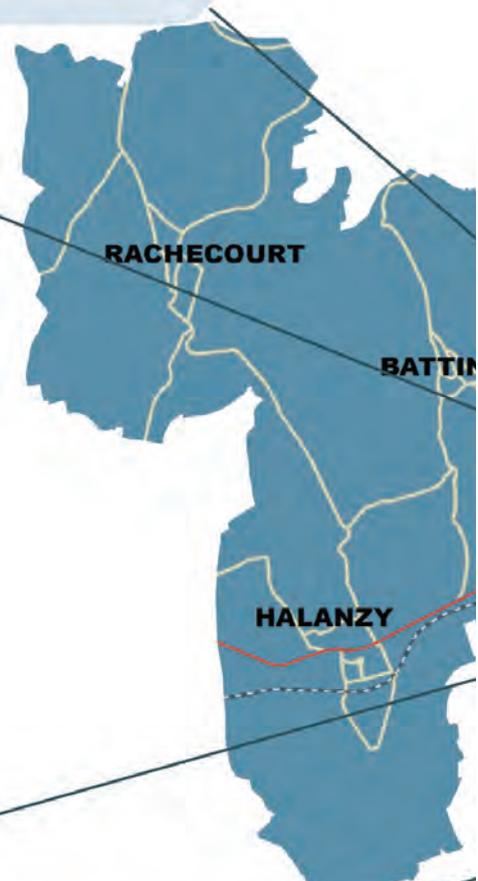
Ce parc d'activités (74 ha) accueille 13 entreprises pour 408 emplois. Sur ce parc, Federal Mogul (220 emplois) spécialisée dans le développement et la fabrication d'essuie-glaces, a bénéficié de l'aide du Centre d'Innovation d'IDELUX. But : monter un projet de recherche pour lancer un nouveau produit afin de renforcer sa compétitivité sur un marché concurrentiel.



## ATHUS, SITE LENGEN

Quartier d'entreprises

À la demande de la Commune, IDELUX a introduit, dans le cadre de la nouvelle programmation des fonds européens (FEDER), un projet de quartier d'entreprises composé de 5 halls relais de 200 m<sup>2</sup> pour les TPE et PME, en bordure sud de la ville. Fin des travaux prévue en 2019.



## PÔLE EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT (PED)

Un parc à vocation logistique et commerciale

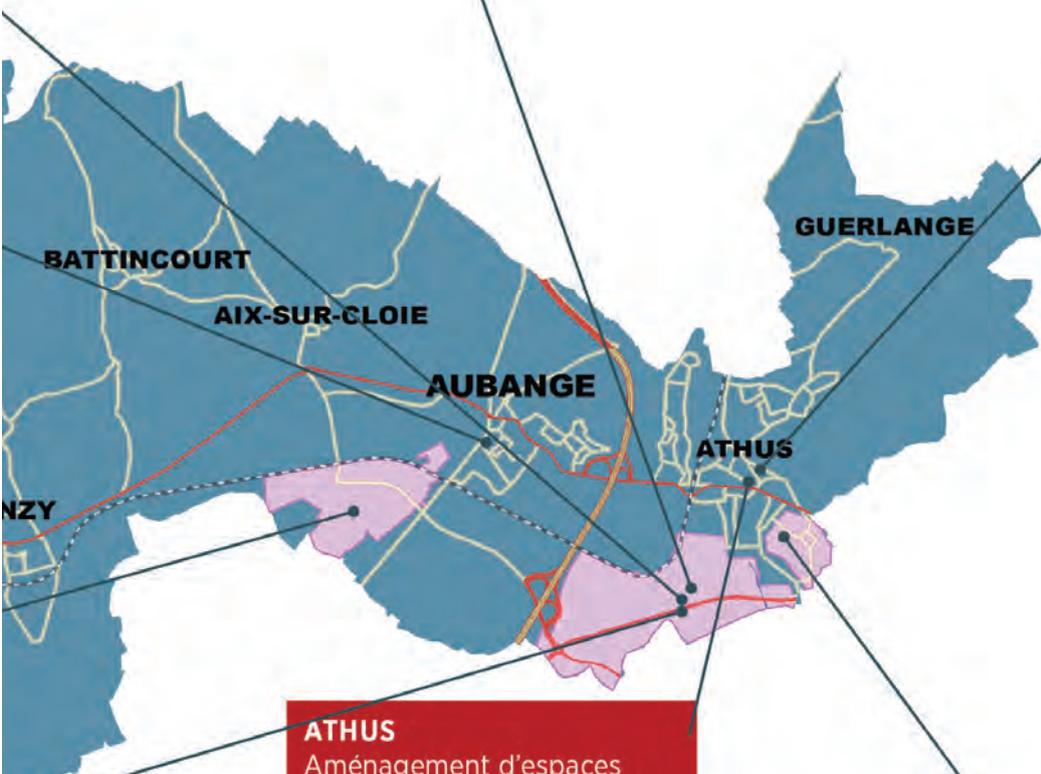
Le PED est né d'une volonté de reconverter un site au cœur de l'Europe après la fin des activités sidérurgiques dans les années 80. IDELUX y a développé un parc (132 ha) qui accueille 25 entreprises telles que Jost Logistics (40 000 m<sup>2</sup>), Scott (25 000 m<sup>2</sup>), extension en 2016 de 25 000 m<sup>2</sup>, Intertrans (5 000 m<sup>2</sup>), Sud-Fresh (4 000 m<sup>2</sup>), ... Leurs activités totalisent près de 300 emplois directs !

En 2012, IDELUX a agrandi le parc de 3,5 ha sur le Point triple à vocation commerciale. L'enseigne française

« Ma Jardinerie » y construit sa première implantation belge sur 2 ha. 80 emplois sont espérés pour 2018, 15 dès l'ouverture prévue en avril 2016.

IDELUX met également à la disposition des entreprises des halls allant de 300 à 9 450 m<sup>2</sup>. En juin 2015, deux halls logistiques de 1 000 m<sup>2</sup> ont été inaugurés. Ils sont occupés par Franis, entreprise familiale française, et VIP Products, société américaine. Leur implantation est le fruit d'un travail de prospection d'IDELUX.

Par ailleurs, le Groupe IDELUX est intervenu dans le financement des bâtiments (leasing immobilier) de plusieurs entreprises (Jost, Security Storage...).



### ATHUS

#### Rénovation urbaine

Pour redynamiser et embellir le centre-ville d'Athus, la Commune a fait appel à IDELUX pour mettre en œuvre une opération de rénovation urbaine. Une étude a été menée pour proposer des actions visant à mieux développer l'habitat, les commerces et toute autre activité, tout en tenant compte des atouts actuels. À suivre.



### ATHUS

#### Aménagement d'espaces publics

Les missions d'IDELUX : accompagnement de la conception et recherche de financements.

À la demande de la Commune, IDELUX Projets publics a suivi l'aménagement de la rue Cockerill et des placettes à ses extrémités, du carrefour Grand'Rue, de la rue de Rodange et d'un chemin piéton le long d'un tronçon de la Chiers.



### LES 2 LUXEMBOURG

#### Un parc à vocation artisanale et commerciale

Ce parc d'activités accueille 29 entreprises pour 112 emplois. Deux nouveaux investissements pour 2016 :

- l'implantation de Laurent Goedert (transport de petits colis),
- l'extension de Holcher Conzemius (production et vente de châssis).



### JOËL MARINOZZI

#### Le conseiller entreprises pour Aubange

Le conseiller entreprises d'IDELUX aide toute entreprise qui le demande dans les démarches liées à son projet économique. Il écoute, accompagne et aiguille vers les meilleurs services disponibles selon les besoins (finances, innovation, droit de l'environnement, énergie...).



Contactez **Joël MARINOZZI** au +32 499 94 70 81.

#### Pour en savoir plus

[www.idelux-aive.be](http://www.idelux-aive.be)

Suivez nos actualités sur :



# Bibliothèque Hubert Juin, une soirée de lectures « spécial Halloween » !



Vendredi 30 octobre 2015, gargouilles, sorcières, vampires et monstres en tout genre, âgés entre 5 et 10 ans, s'étaient donné rendez-vous à la bibliothèque Hubert Juin pour une soirée de lectures « spéciale Halloween » ! Histoires de sorcières, de zombies, de maisons hantées, ... malgré tous les efforts des bibliothécaires pour effrayer les participants, aucun d'eux n'a tremblé de peur. Pour récompenser leur courage, un buffet débordant de bonbons les attendait à la fin de l'activité. La bave de crapauds et les araignées gélatineuses ont eu beaucoup de succès !

Après avoir dévoré l'entièreté du buffet, les plus jeunes ont laissé place aux adolescents âgés entre 12 et 17 ans. Pas de lectures au programme pour ces derniers. Ils ont été conviés à une partie du très célèbre jeu de rôle « Les Loups-Garous de Thiercelieux ». Chacun a alors endossé le rôle d'un villageois ou d'un loup-garou prêt à tout pour décimer le village ...

Le rendez-vous est déjà pris pour Halloween l'année prochaine, à bientôt !

## Battincourt, Histoire et anecdotes

**B**ATTINCOURT - Histoire et anecdotes « avec le soutien du «Groupement Odysée 78», des bibliothèques communales et de l'administration communale d'Aubange.

Ce livre, issu de la collaboration entre Gui Stoffel et Raymond Biren, expose sur 104 pages illustrées de photos l'histoire du village de Battincourt et la pimentée d'anecdotes dignes de Don Camillo.

Battincourt est d'abord situé dans les divers fiefs féodaux jusqu'à l'indépendance de la Belgique. Ensuite, chaque date marquante pour le village depuis 1167 à nos jours est renseignée. « Battincourt en Wallonie ? » amène la question d'une frange de Belgique d'expression luxembourgeoise devenue potiquement wallonne et francophone.

L'eau, omniprésente à Battincourt, est évoquée dans « Les 7 sources de la Batte », les abreuvoirs, la fontaine.

L'histoire de la paroisse et une biographie des différents prêtres nous amènent à l'abbé Bizumuremyi, l'actuel desservant.

On voit le règlement intérieur bilingue français/allemand, rédigé par l'abbé Ley. Les vitraux donnent l'occasion de rapporter les faits d'armes des soldats dans le contexte des combats.

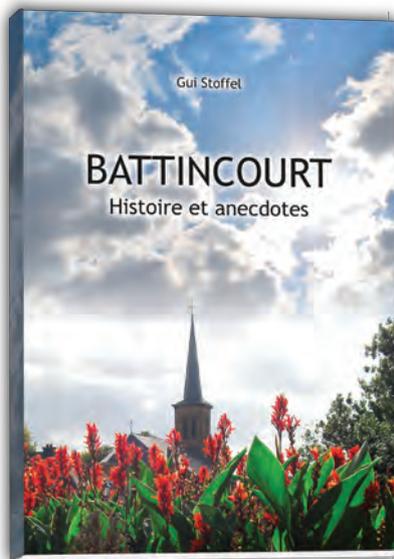
Outre la photo des soldats tués, on y voit souvent une photo du lieu de décès. Certains renseignements sont inédits. Parfois, les familles les ignoraient.

Pour le chanoine Ley, la biographie va de la guerre scolaire, où il était instituteur, jusqu'à sa prêtrise et sa résistance durant les deux guerres.

Les faits de guerre évoquent la dénonciation de Jean Genin, la déportation de Jean Semes, la pendaison de Jean-Baptiste Genin, la collision de deux avions, les avions abattus, la fouille du village, les deux derniers fuyards et la libération.

On trouve une biographie de l'abbé Albert et du controversé prêtre guérisseur François Michaelis. L'incendie du village, le berceau d'or, le retour des ouvriers « parisiens », l'École apostolique, la grotte Notre-Dame de Lourdes, le calvaire des Tilleuls, le cercle St-Paul, l'école communale, le patro St-Nicolas, le « Groupement Odysée 78 », la scission de l'harmonie « Les Echos de la Batte », le monument aux morts, l'école de taijiquan, le moulin, le Grand feu, l'ineffable « histoire des

bus », de la politique, des robinets qui coulent », « Vie féminine », les six bistrotts et les cinq épicerie dessinent un panorama du village.



**Le livre est disponible à la vente, au prix de 20 euros :**

Chez l'auteur, Gui Stoffel, rue Champêtre, 3 à 6780 Longeau, (+32 63 370782)  
Chez Raymond Biren, rue du Berceau d'Or 4 à 6792 Battincourt, (+32 496 214640)

Aux bibliothèques communales de la Commune d'Aubange :

Athus, Grand-Rue, 64 • Halanzy, Grand-Place, 1 • Rachecourt, Rue de l'Atre, 229

Au Syndicat d'Initiative d'Aubange, Rue Clémarais, 26 à 6790 Aubange



## PROGRAMMATION 2016

### CENTRE CULTUREL

17, rue du Centre B-6791 ATHUS

www.ccathus.be / animation@ccathus.be / 063 38 95 73

#### Théâtre

### Je suis belge mais ça ne se voit pas

Vendredi 22 janvier, 20h15



Mise en scène de Sam Touzani, collaboration artistique de Pascal Légitimus avec Richard Ruben

On dit toujours jamais deux sans trois, voilà chose faite ! Ruben revient nous présenter son dernier spectacle avec un plaisir non dissimulé de part et d'autre. Bien légitime finalement, car après tout ce temps, il fait presque partie de la famille.

Richard Ruben n'est pas un belge ordinaire...

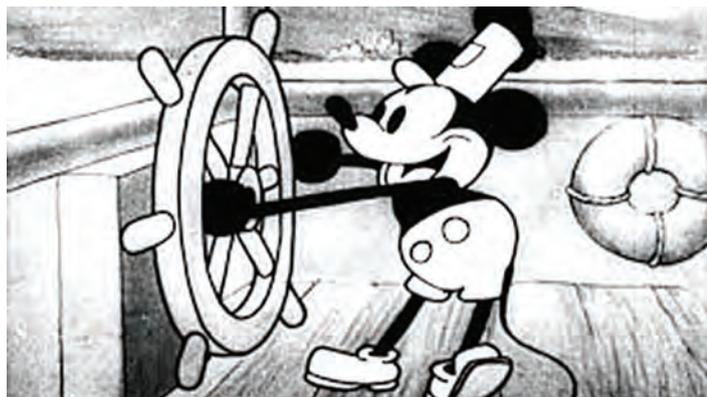
Fruit de l'union d'une mère alsacienne née à San Salvador et d'un père anglais né à Alexandrie, le performer bruxellois se promène sur la scène du monde aux commandes d'un nouveau spectacle rondement mené. Avec un regard très juste et malicieux sur le monde social qui nous entoure, ce passionné des planches, donne vie à une grand-mère sépharade fan de David Bowie, un petzouille BCBG belge « addict » aux nouvelles technologies, à un ado désabusé aussi mou qu'un Chamallow, le tout coaché par Jean-Claude Van Damme... le vrai !

Un attentat humoristique dont les seuls éclats, sont des éclats de rire.

#### Ciné-concert en famille

### La jeunesse de Mickey

Mercredi 10 février, 14h



De Fabian Beghin et Quentin Halloy

À travers 5 courts métrages truculents soigneusement épinglés (**Plane Crazy, The Gallopin' Gaucho, Steamboat Willie, The Mad Doctor, Mickey in Arabia**), Fabian Beghin et Quentin Halloy nous font goûter aux charmes du Mickey des origines, de 1926 à 1933.

La célèbre souris était à ce moment outrancièrement espiègle, témoignait d'une ingéniosité intarissable et affichait en permanence un optimisme insouciant. Son envie immodérée de s'amuser prenait constamment le pas sur la morale. Walt Disney n'avait alors d'autre objectif en effet que de chercher à divertir le public américain, essentiellement adulte, préoccupé par les tourments d'une crise économique sans précédent.

Mais le succès de Mickey devint tel qu'érigé dans les années 1940 en héros national, son créateur souhaita qu'il se montre désormais correct et digne en toutes circonstances.

La souris facétieuse s'acheta alors une ligne de conduite irréprochable et légua son côté bouffon à des personnages secondaires tels que Donald, Dingo... Il endossa le rôle du grand frère bien sous tous rapports et volontiers donneur de leçons.

Au travers des petits films proposés, nous mesurons avec une franche hilarité la distance comportementale qui sépare la sympathique souris d'hier et d'aujourd'hui.

#### Musique

### Bal folk

Samedi 27 février, 20h15

#### Théâtre

### On n'est pas là pour... démaquiller les coccinelles !

Samedi 23 avril, 20h15



Les Crapahuts

Mise en scène d'Emmanuel Guillaume avec Isabelle Hertogh, Jean-Louis Danvoye

Archimède et sa douce moitié Eureka sont un couple peu banal.

Dans leur petit univers aux couleurs de romans photos, ils fabriquent jour après jour la fantaisie qui les fait vivre.

Là, ils dormaient du sommeil des justes quand, tout à coup, Raymond Devos leur tombe dessus !

Bien fait pour eux, ils l'avaient bien cherché !

Bienfait pour tous : Devos, ça fait du bien, tellement de bien !

Sous un ciel joyeusement vidé de ses deltaplanes, un conte, une nouvelle, une symphonie à trois cordes, en dix-sept mouvements et cent tableaux, avec un escargot, deux coccinelles et six pattes, où les cinq sens sont mis sens dessus dessous.

Ce spectacle raconte des histoires : la vie, la mort, la bouffe, l'écologie, le foot, le temps qui passe, les vêtements, les hommes et les femmes, les rêves, la Belgique, l'Amour, le hasard...

Un mélange savant et ludique de texte et de mime. Une suite de tableaux joyeux et déjantés qui évoquent nos petits travers quotidiens.

« Le clown vient nous rappeler qu'on est sans cesse ridicule quand on est constamment raisonnable. » **Raymond Devos**

# Violon d'Art la Harpaille

L'Administration communale d'Aubange s'inscrit dans un projet provincial en soutenant, avec le plus grand intérêt, le projet des Grands Violons d'Art du maître luthier Gauthier Louppe. Du Musée de la Lutherie et de l'École Internationale de Lutherie situés à Marche, ce dernier travaille depuis des années avec l'aide de nombreux artistes et mécènes, à la conception de violons monumentaux, véritables œuvres d'art originales et atypiques.

On touche à l'esthétique, au savoir-faire artisanal, au travail du bois, au prestige des formes. Ces différentes créations sont maintenant disséminées dans différentes villes de la province et permettent aux touristes de suivre un fil conducteur en découvrant une nouvelle facette de notre belle commune.

Les associations aubangeoises ne sont certainement pas en reste de belles initiatives qui soutiennent une politique culturelle active et engagée dans le bien-être des concitoyens. En partant du constat que les Harmonies et la musique tiennent une grande place dans nos cœurs, mais en considérant aussi la spécificité de notre commune en terme de nationalités présentes sur le territoire, notre choix s'est donc porté naturellement sur la création de Ludovic Serafini, élève de Gauthier Louppe, qui a choisi le blanc pour dépeindre un décor de paix, une toile sur laquelle se retrouvent les « violons du monde » écrits dans les langues et aux couleurs des pays qui peuplent les continents.

Pour nous rappeler que si la musique divise parfois, elle a surtout la faculté de rassembler. L'œuvre est installée dans le superbe cadre de la Harpaille pour rehausser la beauté de la charpente d'époque et sera inaugurée lors de l'exposition organisée par le maître luthier et le Centre Culturel d'Aubange à partir du 4 mars 2016.



## Tarifs réduits au Domaine provincial de Chevetogne en faveur des habitants des communes de la province de Luxembourg

Les Collèges provinciaux de Luxembourg et de Namur se sont réunis à Marche, le 26 mars. A cette occasion, ils ont pris décision de défendre et de promouvoir des intérêts communs, de coopérer et d'échanger sur divers projets. Parmi ceux-ci, le Collège provincial de Namur a proposé de faire bénéficier les habitants des communes de la province de Luxembourg d'un tarif préférentiel pour le pass annuel d'entrée au Domaine provincial de Chevetogne, soit 80 € au lieu de 100 €.

**Plus d'infos :** Mme Sophie Vuidar : 083/68 72 05.



## Associations



### eSPaCe aLéaToiRe Musique pour tous à Athus! Inscriptions toute l'année!

#### ADULTES - ATELIERS COLLECTIFS (16 - 99 ans)

- Chants du monde
- Rythme avec les mains et les pieds
- Jouer de la musique en groupe

#### ADULTES - ATELIERS INDIVIDUELS (16 - 99 ans)

- Guitare d'accompagnement pour débutants
- Piano tous niveaux
- Écrire et composer sa chanson

#### ENFANTS - ATELIER COLLECTIF (5 - 10 ans)

- Ton univers en chanson : création d'une chanson et illustration de l'univers imaginé

**Les ateliers sont accessibles à tous :  
aucune connaissance musicale n'est requise !**

Tarifs : à partir de 10 €

Abonnez-vous à la newsletter et bénéficiez de tarifs promotionnels



Infos et contact :

eSPaCe aLéaToiRe

[www.espacealeatoire.be](http://www.espacealeatoire.be)

[www.facebook.com/espacealeatoire](https://www.facebook.com/espacealeatoire)

0484/212. 212 - [espacealeatoire@gmail.com](mailto:espacealeatoire@gmail.com)

av. des Chasseurs Ardennais 15 - 6791 ATHUS



**VOUS HABITEZ LA COMMUNE D'AUBANGE,  
VOUS AVEZ ENTRE 18 ET 25 ANS ET**



**VOUS ETES  
A LA RECHERCHE  
D'UN EMPLOI :**

**DES VOLONTAIRES SONT PRÊTS À VOUS AIDER !**

- Orientation ;
- Prospection ;
- Recherche de formations ;
- ...

**RENSEIGNEMENTS : 063/37 20 40,  
[lespagnarda@aubange.be](mailto:lespagnarda@aubange.be)**



## “ L'églantine centres d'accueil et de loisirs asbl

« L'ÉGLANTINE » est une ASBL créée en 2001 avec le soutien et la collaboration de la Mutualité Chrétienne. Elle organise **trois centres d'accueil et de loisirs** à destination de personnes en situation de dépendance physique et/ou psychique.

Ces centres sont situés à **Differt (Messancy), Bastogne et Bertrix** (rouvert depuis le 08/01/2013.).

**Cette ASBL poursuit un double objectif:**

- Permettre aux participants de sortir de leur environnement habituel, de se distraire en rencontrant d'autres personnes et, par le biais d'activités diversifiées, de partager des moments de convivialité L'ASBL veut aussi contribuer à rompre la solitude.
- Offrir une bulle d'oxygène aux aidants proches (répit) afin qu'ils puissent penser, un peu, à eux-mêmes, se ressourcer et dégager ainsi un moment de « pause » durant une journée par semaine.

A Differt, le centre est ouvert **chaque vendredi** de 9 heures à 17 heures, 19 Rue de l'Institut (En face du CORA)

Pour plus d'informations au sujet des modalités de participation (activités, coût, repas, déplacements, etc...), on peut contacter

**Me Christiane BAUS, animatrice du centre de Differt,  
GSM: 0473/821977**

## “ Une campagne de récolte de fonds : « je fais un don. »

Pour que l'ASBL puisse mener à bien ses projets dans les trois centres de la province, elle a besoin du soutien financier apporté par des donateurs réguliers ou occasionnels.

**NOUVEAU :** Ceux-ci (personnes physiques) peuvent se voir délivrer **une attestation fiscale** qui les autorise à déduire les sommes versées de leurs revenus annuels 2015, déclaration 2016.

**Trois conditions doivent toutefois être remplies pour pouvoir profiter de cette indemnisation :**

- Les dons doivent être versés sur le compte bancaire de CARITAS : **BE23 2500 0830 3891**
- Le montant versé en une ou plusieurs fois d'ici le 31/12/2015, doit être égal ou supérieur à **40 EUR**.
- Dans la communication, sur le virement, le libellé suivant doit être mentionné : **Souhaite aider L'ÉGLANTINE ASBL**.

Merci pour votre soutien à ce projet.

Contacts :

- **Mr Michel HABRAN**, Président du Conseil d'Administration de l'ASBL **Tél 0495/639062**



### C'est la rentrée pour ESKAPI !

*L'EDD « ESKAPI » a ouvert ses portes le mardi 6 octobre au 86 rue de Rodange.*

*Elle est destinée aux enfants de tout horizon. Cette EDD (Ecole De Devoirs) a pour but premier d'offrir aux enfants âgés de 6 à 15 ans un espace propice à l'étude et un accompagnement adapté aux enfants qui en ont besoin.*

Néanmoins, il ne s'agit pas d'une remédiation, mais bien d'un soutien scolaire, durant lequel l'enfant peut être accompagné durant l'accomplissement de ses devoirs.

En effet, tous les enfants n'ont pas la possibilité de bénéficier d'un endroit calme et adapté pour réaliser leurs travaux et les parents n'ont pas toujours la possibilité de les aider autant qu'ils le souhaitent.

Mais ce n'est pas tout, « ESKAPI » c'est aussi un lieu de détente, d'amusement et de découverte dans lequel on cherche à comprendre, à apprendre et à partager au travers de toutes sortes d'animations et grâce à une équipe enthousiaste et qualifiée!

#### L'horaire et les tarifs s'appliqueront comme suit en période scolaire :

- mardi de 15h30 à 17h30 avec un accès gratuit;
- mercredi de 13h30 à 16h30 pour un tarif de 2€ à partir de janvier seulement (essai de 3 mois gratuitement);
- jeudi de 15h30 à 17h30 avec un accès gratuit.

L'aide scolaire est proposée le mardi et jeudi tandis que le mercredi, nous proposons des activités ludiques, culturelles et sportives.

Pour les vacances, d'autres activités et excursions seront proposées très bientôt!

Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner et de vous recevoir pour de plus amples informations, par téléphone, par mail ou sur

rendez-vous.

« Les écoles de devoirs sont des structures indépendantes des écoles. Elles participent à la vie d'un quartier, d'un village en développant un travail pédagogique, éducatif et culturel de soutien à la scolarité et de formation citoyenne.

C'est un lieu d'accueil, d'écoute et de convivialité qui fait le lien entre l'école et le milieu de vie de l'enfant. Il fonctionne en dehors des heures scolaires sur base d'un projet pédagogique et d'un plan d'action annuel avec le soutien d'une équipe éducative qualifiée qui développe des activités de soutien scolaire et d'animation des enfants et contribue ainsi à leur éducation et à leur épanouissement. » ([www.one.be](http://www.one.be))

**Pour tout parent ou professionnel intéressé, vous pouvez prendre contact avec le service jeunesse au 063/37.20.42 ou par mail à l'adresse: [rolluss@aubange.be](mailto:rolluss@aubange.be).**



**Démarrage en force, après-midi d'Halloween terrifiante pour l'EDD Eskapi !**

# “ Les aprem'actions tous les mercredis après-midi en commune d'AUBANGE.

L'année scolaire 2014-2015 écoulée, une centaine d'enfants âgés de 2,5 à 12 ans ont pu participer à des sorties « extraordinaires ».

En effet, les quatre structures « APREM' ACTIONS » à savoir, celle d'Aix-sur-cloie, située à la maison de « quartier », celle d'Aubange, située à la salle polyvalente, celle d'Halanzy, située à l'ancien Hôtel de Ville et celle de Rachecourt, située à l'école communale, ont chacune proposé une ou plusieurs sorties originales aux enfants pour un prix démocratique, voire gratuit.

Le plein d'excursions pour les enfants des « APREM' ACTIONS ».

En plus d'avoir pu profiter d'une sortie à la piscine d'Athus et de la visite de la bibliothèque et ludothèque communale « HUBERT JUIN », les enfants des quatre structures « APREM' ACTIONS » ont pu apprivoiser et soigner toutes sortes d'animaux au travers du parc animalier d'Athus, de la ferme pédagogique « Le BUEAU » de Baranzy et de l'hypoclub « La GRIBOUILLE » d'Aix-sur-cloie. Tout cela sans compter la visite du musée des pompiers pour laquelle monsieur Jacky BIOT a tout mis en oeuvre pour proposer le meilleur aux enfants, dont un tour en camion de pompiers qui a bien entendu su les ravir.

Par ailleurs, nous précisons et vous rappelons que cet accueil est destiné à tous les enfants âgés de 2,5 à 12 ans, sans distinction, et que l'après-midi revient à 4€ par enfant et à 3€ si vous avez plusieurs enfants d'une même fratrie inscrits, pour un accueil de 12h à 18h, avec un supplément de 1€ pour la dernière heure.

Dans l'attente de vous accueillir, pour faire le plein d'APREM' ACTION, à bientôt !

### CONTACT :

Service Jeunesse

Tél. : 063/37.20.42

Mail : [rolluss@aubange.be](mailto:rolluss@aubange.be).



Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, les consultations ONE d'Athus sont organisées dans ses anciens locaux rénovés au 39 rue Rouillon (près de la MCAE « Les poussins »).

*Les horaires restent inchangés :*

- Consultations médicales (sur RDV) les mardis et les jeudis de 9h à 11h.
- Permanences TMS (sans RDV) les mardis et les jeudis de 11h30 à 12h30.
- Dépistages visuels (sur RDV) pour les enfants de 18 mois à 3 ans.
- Massage bébés (sur RDV) pour les enfants de 5 semaines à 9 mois.

*Pour tout renseignement : Mme Herbeuval, Tél. : 0499/572632- 063/387068*

**ONE**  
OFFICE  
DE LA NAISSANCE  
ET DE L'ENFANCE

# PLANÈTE J, TOUTE L'ANNÉE DES ACTIVITÉS POUR LES 9 - 16 ANS

Le mois de septembre est synonyme de rentrée mais aussi de changement pour la Maison de Jeunes « Planète J ». Après les événements de l'été, devenus on peut le dire, incontournables et la fermeture annuelle du mois d'août, l'équipe de la Maison de Jeunes vous attend avec impatience dans ses locaux à la rue Jean Jaurès, n°51b à Athus et à Aubange, au n°3 rue du Village.

### Nouveauté

Nous avons élargi les heures d'ouvertures pour les plus jeunes (9-12ans). Ils seront les bienvenus les mercredis après-midi de 14h00 à 18h00 et les samedis de 13h00 à 18h00.

Aperçu de nos activités estivales écoulées :

### Fiest'Athus :

Le service jeunesse, la Maison de Jeunes et les écoles secondaires de la commune d'Aubange se sont associés pour la fête de fin d'examen qui s'est déroulée le 19 juin au Joli-Bois. Fiest'Athus est un événement encadré par des professionnels de la jeunesse et diverses associations de préventions contre les risques liés aux assuétudes. Ils ont dispensé des conseils de santé et de formation pour le futur des jeunes.

Pour cette édition 2015, nous avons accueilli les jeunes de la première à la sixième secondaire provenant des établissements scolaires de la commune. Ils ont pu découvrir un site entièrement aménagé pour eux.

Jeux gonflables, animations sportives et ludiques étaient organisées. Un espace musical avec de la mousse, tendance chez les jeunes, leur a permis d'évacuer le stress des examens tout en s'amusant.

Les jeunes se sont vu remettre un bracelet de couleur différente selon leur âge (les plus et moins de 16 ans) afin de contrôler la consommation de boissons alcoolisées. Pour les plus jeunes, softs à prix démocratiques et eau gratuite étaient disponibles.

Une zone zen leur a permis de passer l'après-midi entre amis et de se détendre



à l'ombre des arbres du Joli-bois. L'entrée était bien entendu gratuite.

### Adoplaine :

Le mois de juillet a accueilli une bonne cinquantaine de jeunes durant 4 semaines. Nous avons repris possession de la buvette du foot d'Aubange pour mettre en place de nombreuses activités telles que du sport, des activités créatives et de grandes batailles d'eau afin de se rafraîchir. Nous avons été passer une journée au parc d'accrobranche PIO à Longwy ainsi qu'à la piscine PIKO à Rodange. Pour finir, nous avons clôturé ce mois avec un grand barbecue qui a regroupé tous ces jeunes venus de France, du Luxembourg et de plusieurs communes de Belgique.



## BARCELONE

**La semaine du 17 au 21 août, l'ASBL Maison de Jeunes de la commune d'Aubange a organisé un voyage à Barcelone pour remercier les jeunes qui ont fréquemment aidé la MJ ces dernières années.**

4 adolescents ont pu profiter de ce voyage financé par l'asbl et visiter la ville de Barcelone.

Carnet de voyage de Planète J à Barcelone.

**Jour 1.** Lundi 17 août, 5 heures du matin, le minibus de la commune nous emmène à l'aéroport de Bruxelles-Charleroi. L'aventure peut démarrer. En effet, pour les 4 jeunes, peu habitués à quitter le pays par les airs, le décollage fut une aventure à part entière !

Une fois l'avion posé à Barcelone, le transfert en bus nous déposant au centre-ville, nous nous sommes mis en marche vers notre appartement. Celui-ci situé à quelques pas de la célèbre Rambla, poumon de la ville, nous avons pu idéalement profiter de toutes les facilités qu'offre une mégapole pareille.

Notre logement établi, nous avons commencé la découverte de Barcelone par une découverte de notre quartier et par la traversée de la rue de la Rambla, nous menant jusque au port de Barcelone.

**Jour 2.** Lieu culte d'un séjour à Barcelone, la visite de la Sagrada Familia, basilique inachevée de l'architecte catalan Antoni Gaudí. Cette œuvre extravagante a suscité l'intérêt des jeunes au-delà de nos pensées.



**Jour 3.** Cette journée chaude et ensoleillée était la journée parfaite pour profiter de la plage de la Barceloneta, plage incontournable de la ville. Les jeunes peu routiniers à aller à la plage ont pris un immense plaisir lors de cette journée ! Soleil, baignade, sable chaud et farniente !

En soirée, nous avons pris connaissance que la plus grande manifestation populaire de la ville se déroulait à cette période. Nous nous sommes donc dirigés en métro dans le quartier de Gracia où se tenait la Festa Major qui met à l'honneur le voisinage et tous les gens qui vivent dans le quartier. Rues décorées, concerts, danse et gastronomie ont jonchés notre parcours au milieu de centaines de milliers de visiteurs !

**Jour 4.** Visite de la vieille ville et des petites ruelles du quartier Gothique. Passage par le parc de la Citadelle, lieu de détente de la jeunesse catalane pour arriver jusqu'au Zoo de Barcelone !

Un bon repas en terrasse qui a requinqué la troupe, cette dernière après-midi un peu plus libre fut destinée au shopping !

**Jour 5.** Vendredi, placé sur le signe du retour, véritable course contre la montre ! Entre l'inversion des 2 terminaux des aéroports, les portiques de sécurités sonnantes sans cesse pour un jeune oubliant tous ces objets métalliques sur lui, nous avons pu, non mécontents, avoir notre vol, et enfin pu nous assoir ! 14h, retour sur le sol belge avec des souvenirs pleins la tête !

## La Maison de Jeunes... de l'horreur



Halloween rentre dans les mœurs à la Maison de Jeunes. C'est même devenu une tradition. Et pour cette 4<sup>ème</sup> année, ce sont plus de 75 jeunes qui sont venus chercher l'adrénaline dans nos locaux aménagés pour l'occasion en Maison de l'Horreur.

Tout commença par la récolte des bonbons à travers les rues du Home Lorrain. Après la mise en commun de la récolte afin que chaque jeune ait de manière équitable sa rétribution gourmande, c'est au stand de dégustation que le public, petits et grands, jeunes et moins jeunes, a pu savourer la soupe au potiron et/ou à l'oignon. Celles-ci furent offertes gratuitement par la MJ, préparée en collaboration avec les dames du quartier. Pour ceux qui le souhaitaient, un barbecue proposait saucisses et burgers à un tarif démocratique, le tout accompagné par un vin chaud ou autre.

La soirée d'animations débuta ensuite par les jeux du « Toucher dégueu » et du « Oseras-tu goûter ? ». Des jeux de défi qui permettaient aux participants d'accéder à la Maison de l'Horreur.

Pour ceux avides de sensations fortes, le parcours de la Maison de l'horreur les amenaient tour à

tour dans la salle à manger zombie, le salon TV des enfants psychopathes, la salle du chirurgien sanguinaire et le cabinet du dentiste barbare.

Les cris et hurlements allaient à tout va et certains ont tout simplement fait demi-tour ! Ce qui pour nous voulait dire que notre pari de savoir effrayer avec de simples moyens la jeunesse actuelle était réussi !

La soirée se clôtura sur un défilé concours du plus beau costume le tout sur des rythmes endiablés.

Merci à tous les participants, bénévoles et acteurs principaux de cette magnifique soirée.

## Les horaires d'ouverture pour l'année 2016 :

**ATHUS :**

**Horaires d'ouverture de la Maison de Jeunes d'Athus:**

Mardi : 15h00 - 17h00

Mercredi : 13h30 - 18h00

Jeudi : 15h00 - 19h00

Vendredi : 15h00 - 19h00

Samedi : 13h00 - 18h00

Dim/Lun. : Jours de fermeture

**Horaires des ateliers sur Athus:**

mercredi : atelier danse (break danse)

pour les 10 - 15 ans de 18h00 à 19h30

jeudi : atelier guitare 16h00 à 17h00

vendredi : soirée à thème

Samedi : atelier danse (RAGGA)

pour les 13-16 ans de 11h00 à 12h00

**AUBANGE :**

**Horaires d'ouverture de la Maison de Jeunes d'Aubange :**

Mercredi : 13h30 - 18h00

**Horaires des ateliers sur Aubange :**

Mercredi : atelier danse (Street Dance) pour les 10 à 14 ans de 17h00 à 18h00

Jeudi : atelier multi-sports (Clémaraï) de 17h30 à 19h00

Vendredi : atelier batterie de 18h00 à 21h00

Vendredi : atelier mini-foot (Clémaraï) de 16h30 à 18h00

Pour avoir accès aux ateliers et à l'accueil journalier, une cotisation annuelle de 3€ est demandée aux participants (ce montant inclut une assurance en cas d'accidents).

## Nos activités à venir :

**PETIT GRAND FEU AU CLÉMARAIS D'AUBANGE**

le 12 mars 2016

Informations supplémentaires au 063/23.76.73 ou sur notre adresse mail : [mdj@planetej.be](mailto:mdj@planetej.be)

# Des vacances sous le signe du rire, de la joie et de l'amitié ! Retour sur les plaines de vacances 2015

**E**ncore une grande année pour les plaines de vacances qui ont accueilli en moyenne plus de 350 enfants par jour, et ce pendant quatre semaines durant le mois de juillet.

Étaient au programme : piscine, parc animalier, sport, accrobranches, bricolages, veillées, bibliothèque, jeux d'eau, grands jeux, Parc Merveilleux de Bettembourg... tant d'animations ayant émerveillé petits et grands.

Nous osons espérer que toutes ces activités les auront autant amusés que les animateurs auront eu de plaisir à les préparer !

Des équipes stables avec des coordinatrices et animateurs motivés, la Commune Aubange a de quoi en être fière ! D'année en année, animateurs et coordinateurs reviennent, pour le plus grand plaisir des enfants et des parents. Lors de la soirée à destination des animateurs de plaines, nous avons d'ailleurs célébré la 25<sup>e</sup> année de plaine de Sylvie Antzorn. Merci à elle pour son dévouement et sa bonne humeur au quotidien.



### Quoi de neuf en 2015 ?

La sécurité des enfants étant un objectif prédominant au sein des plaines, la volonté communale était que les enfants et l'ensemble de l'équipe d'animation soient sensibilisés à ce sujet.

Pour y parvenir, chaque structure de plaine a pu, en collaboration avec le Poste 2 de la Zone de Secours Luxembourg, participer à un exercice d'évacuation incendie. Ces exercices ont permis aux équipes de se mettre en situation réelle et de rappeler les réflexes à adopter en cas d'incendie.

En outre, même si l'accueil des enfants porteur d'un handicap a toujours été possible au sein des plaines, nous avons cette année reçu le soutien de l'AWIPH, ce qui nous a permis de sensibiliser l'ensemble de l'équipe d'animation.

Merci aux équipes d'animation, au soutien de l'ONE et aux différents services communaux pour leur aide quotidienne.

Ainsi qu'à tous les parents, qui d'année en année, nous font confiance et inscrivent leurs enfants aux plaines de vacances.

Et surtout... MERCI à tous les enfants ! Ce sont vos sourires, votre bonne humeur et votre dynamisme qui font le succès de nos plaines !

A l'année prochaine !

### Ecole d'Aix-sur-Cloie

## Journée nature à Meix-devant-Virton

*Plongée au coeur de la nature en ce début septembre pour les élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années primaires d'Aix-sur-Cloie pour découvrir avec les indications des représentants du contrat Rivière Chiers-Semois, ce monde si particulier vivant dans ce milieu si proche.*

*Au menu d'une journée pluvieuse, organisée à Meix-devant-Virton, quatre animations avec la Société de pêche « Les Fervents de la Chevratte » pour déterminer les différentes espèces piscicoles de nos rivières, puis Léon Latour et Vincent*

*Rassel de Gaume-Environnement pour parler du monde aquatique et déterminer la qualité d'un cours d'eau avec son indice biotique. Ensuite, les représentants de Natagora ont fait visiter une réserve naturelle et ceux du Contrat de Rivière Semois-Chiers ont expliqué les mœurs des castors, ces petits bûcherons, gros rongeurs.*



# “ BLOCUS : RETOUR SUR CETTE PREMIÈRE ÉDITION



*Pour sa première édition, le projet Blocus a accueilli durant dix jours une trentaine d'étudiants issus du niveau secondaire, supérieur et même universitaire !*

*Durant leur étude, tous ont été soutenus par l'équipe du Service Jeunesse, ainsi que par la douzaine d'enseignants bénévoles mobilisés pour l'occasion. Chaque jeune, en fonction de ses besoins, a pu poser ses questions aux enseignants et bénéficier de conseils, d'explications, d'exercices, lui permettant d'avancer dans sa matière.*

*En outre, les deux ateliers animés par Sylvie Reuter, coach scolaire, ont rencontré un réel succès auprès des jeunes. Grâce à ces deux matinées, les étudiants ont par exemple appris à réaliser un planning, à organiser leur étude, à se concentrer... ils ont également bénéficié de conseils pour gérer leur stress à la veille des examens ou encore pour s'alimenter de manière équilibrée. De quoi leur permettre de se préparer efficacement à leur seconde session.*

Grâce au **soutien de la Province de Luxembourg**, des collations saines (eau, jus de fruit, fruits, yaourts) ont été proposées à volonté durant les dix jours et ont permis aux étudiants de s'alimenter sainement. Un sponsor, **l'AD Delhaize d'Athus**, nous a permis d'acheter du matériel de base utile pour l'étude des jeunes (post-it, surligneurs, bics, crayons, feuilles...). **La bibliothèque communale Hubert Juin**, grâce aux dictionnaires et manuels prêtés au Service Jeunesse, a pu également soutenir les étudiants durant le projet.

**La salle de la Harpaille**, pour cette première édition, a rencontré les objectifs que nous nous étions fixés : un lieu calme, zen et propice à l'étude. Un environnement extérieur verdoyant et apaisant, de quoi s'aérer et souffler quelques instants avant de replonger dans son classeur.

Pour savoir si le projet a permis d'aider les étudiants qui y avaient participé, nous avons contacté chaque famille, et il s'avère que **73% d'entre eux ont réussi leur seconde session**. D'ailleurs, sur ce pourcentage, la majorité des étudiants qui ont réussi sont des jeunes qui ont participé à l'entièreté du projet, à savoir durant les dix jours.

L'administration communale souhaite remercier toutes les personnes qui ont permis à ce projet d'exister : les bénévoles, pour leur présence, leurs conseils et leur motivation ; Mme Sylvie Reuter, pour ses ateliers et son implication ; l'AD Delhaize d'Athus et la Province de Luxembourg pour leur soutien financier ; les parents, pour leur confiance et leur collaboration. Enfin, merci à tous les jeunes pour leur participation, leur motivation et leur bonne humeur.

**Félicitations à eux pour le travail et les efforts fournis !**

## Aide provinciale

### VOUS ÊTES JEUNE ET VOUS VOULEZ FAIRE DU SPORT AU SEIN D'UN CLUB SPORTIF ? LA PROVINCE DE LUXEMBOURG PEUT VOUS AIDER !

**L**a Province de Luxembourg accorde, sous certaines conditions, aux jeunes de 5 à 17 ans qui rencontrent des difficultés sociales et financières, une prime lors de l'inscription à un club sportif. Le montant de la prime provinciale est de 80 €, elle est allouée une seule fois par jeune et par année civile. La prime n'est pas renouvelée automatiquement chaque année, une nouvelle demande devra donc être effectuée.

Le club sportif auquel le jeune s'inscrit doit être affilié à une fédération reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En cas d'inscription dont le montant est inférieur à 80 €, le montant de la prime provinciale est réduit au prorata du montant effectivement payé par le demandeur de la subvention.

**Le parent ou représentant légal du bénéficiaire qui remplit une des conditions ci-dessous peut introduire une demande :**

- être sous statut BIM (bénéficiaire de l'intervention majorée),
- ou OMNIO (extension de l'intervention majorée),
- ou en règlement collectif de dettes,
- ou percevoir des revenus annuels bruts imposables inférieurs ou équivalents au montant du statut BIM additionné du montant par personne à charge et majorés de 30% suivant les derniers éléments probants disponibles à la date de la demande,

Si le parent ou représentant légal du bénéficiaire vit seul, ses seuls revenus sont pris en considération. S'il forme un ménage, il est tenu compte des revenus du conjoint ou de la personne assimilée.

Le règlement et le formulaire de demande de la prime sont disponibles sur le site Internet de la Province de Luxembourg ou sur simple demande.

**PROVINCE DE LUXEMBOURG**  
[www.province.luxembourg.be](http://www.province.luxembourg.be)  
[das@province.luxembourg.be](mailto:das@province.luxembourg.be)  
Tél. : 063/212.235



Province de  
Luxembourg

## Cours de cirque à Aubange

(centre sportif du Clémaraïs, rue de Clémaraïs 30, 6790 Aubange)

**Pour les enfants de 6 à 12 ans**

**le mercredi de 13h45 à 15h et de 15h15 à 16h30**



## Cours de cirque à Arlon

(complexe sportif de l'ITELA, chemin de Weyler 2, 6700 Arlon)

**Pour les + de 12 ans**

**le vendredi de 17h à 18h**

**Contact: Mathieu PORTION au 0492 766 344**  
[les-acm@hotmail.com](mailto:les-acm@hotmail.com)



A.S.B.L. CENTRE SPORTIF LOCAL  
AUBANGE-ATHUS

Rue de Clémarais, 30/Z, 6790 Aubange,  
Tél. : 063/38.60.58, GSM : 0471/46.44.96  
[centresportiflocal.aubange@gmail.com](mailto:centresportiflocal.aubange@gmail.com)

## CENTRE SPORTIF LOCAL Aubange-Athus

# Marche nordique nordic walking

**Plus que de la marche avec bâtons,  
des bienfaits pour le corps et l'esprit**

S'agissant d'un sport doux, technique et complet, il convient à tous, de 7 à 77 ans (et plus bien sûr) même aux personnes convalescentes.

Il renforce les fonctions respiratoires et cardiaques.

Il soulage les genoux et le dos. Il fait travailler 80 % des muscles du corps.

Cette pratique permet de dépenser 2 fois plus de calories qu'une marche normale. En raison de la meilleure oxygénation, le cerveau est irrigué plus sainement ce qui augmente vos capacités cérébrales.

**Plusieurs sessions par an :** Initiation : les mercredis à 9h30 et les mardis à 18h45 au Centre Sportif de Clémarais à Aubange

"Promenades corrigées" (pour les initiés) : tous les jeudis à 9h15

**Tarif :** 30 Euros les 6 séances d'initiation d'1h30 encadrées par un moniteur qualifié.

3 Euros la séance de "promenade corrigée" pour les initiés (ou 30 € la carte de 10 séances + 1 gratuite).

**Renseignements :** 063/38.60.58 - 0471/46.44.96  
ou [centresportiflocal.aubange@gmail.com](mailto:centresportiflocal.aubange@gmail.com)



### ORGANISATION :

Centres Sportifs Locaux d'Aubange et de Musson

### OBJECTIF :

niveau 1 : de 0 à 5 km

niveau 2 : de 5 à 10 km

niveau 3 : de 10 à 15 km

niveau 4 : de 15 à 20 km

### DATES :

Plusieurs sessions sont proposées au long de l'année :

- janvier (niveaux 2-3-4)

- mars-avril (tous niveaux)

- septembre (tous niveaux)

### CONTACT :

Olivier BIVER: 063/38.60.58 ou 0471/46.44.96

[centresportiflocal.aubange@gmail.com](mailto:centresportiflocal.aubange@gmail.com)

Elsa WAUTHIER: 063/67.53.72

[centre.sportif.musson@skynet.be](mailto:centre.sportif.musson@skynet.be)



## JUDO CLUB AUBANGE

Adresse : rue du Stade

Horaire des cours :

Enfants de 7 à 10 ans - mercredis et vendredis de 16h30 à 18h

Enfants de 10 à 13 ans - mardis et jeudis de 18h à 19h30

Ados - mercredis et vendredis de 18h30 à 20h

Renseignements : 063/38 77 61 ou 0497/91 67 04

## Sport



# Aqua Bike

Les séances sont animées par Rémi TINTI qui gère l'activité de bout en bout dans l'espace de la piscine qu'il vous indiquera lors de chaque séance.

L'essentiel de l'activité se fait sur un vélo « hydrorider professionnel » disponible pour chacun. Ces vélos sont les plus fiables et les plus solides vélos du marché.

La séance se fait en musique via une sono portable disposée sur le bord du bassin. D'une durée de 45 minutes en moyenne, la séance est composée de moments plus ou moins soutenus en rythme comme en puissance et/ou vélocité.



### Les bienfaits de la séance :

# **un effort musculaire :**

- agoniste, antagoniste
- continu
- sur l'ensemble du corps, jambes, gainage et bras
- tonification musculaire

# **un effort cardiaque :**

- phase de travail soutient
- phase de travail d'augmentation du rythme cardiaque
- bénéfiques pour le système cardio vasculaire

# **une dépense énergétique : une dépense calorique importante :**

# **Un effet sculptant :**

- Elimination de la cellulite en travaillant sur les muscles profonds
- Affinement du corps

# **un effet de massage :** par l'effet de l'eau en mouvement sur toutes les parties immergées du corps

# **un effet contre la rétention d'eau**

# **un effet de drainage :** par ce même effet de l'eau conjugué à une bonne circulation sanguine et lymphatique

# **une amélioration du retour veineux :** par l'aide des courants d'eau autour de vos cuisses :

- lutte contre la rétention d'eau
- Un moment de relaxation
- Un moment de détente en groupe

### Informations :

[Rémi.tinti@hotmail.fr](mailto:Rémi.tinti@hotmail.fr)

06 02 32 76 6106 02 32 76 61

<http://club.quomodo.com/aquabike-reglisse>

## Rescue Club zone

Un sport qui prend ses origines en Australie, né d'une rivalité entre les sauveteurs des plages qui s'affrontent lors de compétition.

Et en piscine, les nippers (terme utilisé pour désigner les sauveteurs) font des courses de mannequin, avec des palmes, bouées de l'apnée, bouées tubes, lors d'épreuves individuelles et en équipe (relais obstacle, relais mannequin...)

Accessible dans notre club dès l'âge de 12 ans, à condition de savoir nager 200m sans s'arrêter.



**lundi de 17H00 à 18H30 à la Piscine Athus**  
**Contact : sc3f@hotmail.be, tél.: 0496/417700**

# Succès encore grandissant pour les stages sportifs du Centre Sportif Local

Comme chaque année, le Centre Sportif Local Aubange-Athus a organisé cet été ses stages de sports. Fort du succès rencontré l'an passé, ils ont voulu augmenter et varier l'offre proposée et leurs choix se sont avérés payants. En effet, le nombre de participants a encore augmenté de 30% pour atteindre les 430 participants, allant des jeunes de 2 ans et demi aux adultes...

Pour satisfaire une demande grandissante, le CSL a organisé pas moins de 26 stages dont la plupart étaient complets en très peu de temps (moins d'une heure pour certains). Parmi les nouveautés, nous pouvons citer des stages plus culturels tels que « Théâtre et Cirque » ou « Dessin et Nature », un stage « d'Aquagym et Aquabiking » ouvert aux adultes, mais aussi des activités plus originales dans nos stages multisports. Ainsi, en plus des sports traditionnels, nous avons proposé aux plus de 7 ans des activités telles que du VTT, des Arts-Martiaux variés, du sauvetage aquatique, de l'escalade, ... et tous ont pu participer à une activité accrobranche chez « PIO Aventure ». Pour les Sports Extrêmes, dont le nombre de stages fut multiplié, nous avons ajouté cette année du Paintball aux activités habituelles de spéléo, kayak, plongée, accrobranche, escalade, slack-line...

Comme facteur participant aux succès de ces stages, nous devons bien évidemment citer une équipe pédagogique compétente composée uniquement de personnes diplômées dans le domaine du sport ou de la petite enfance (pour nos stages de 2,5 à 7 ans) assistées par des étudiants dans les mêmes domaines, sans oublier les collaborations avec les clubs locaux ou extérieurs, le Théâtre de Robin, les Ateliers CirquoMathique, les guides nature, ... et l'aide financière de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Centre Culturel d'Athus.

A noter également qu'outre l'augmentation du nombre d'inscriptions dans certains clubs existants dont les activités ont été abordées durant les stages, les nouvelles initiatives du Centre Sportif Local ont permis d'accueillir 3 nouvelles disciplines à l'année dans nos centres sportifs : le club d'Aquabiking (3 cours proposés les dimanches matins), l'école de Cirque (2 cours les mercredis après-midis) et le club de Sauvetage Aquatique (les lundis en début de soirée).

**N'hésitez pas à contacter le Centre Sportif Local pour de plus amples informations : Rue de Clémarais, 30/Z, 6790 Aubange, Tél. : 063/38.60.58, GSM : 0471/46.44.96, [centresportiflocal.aubange@gmail.com](mailto:centresportiflocal.aubange@gmail.com)**





# Prévention

## CELLULE SECURITE COMMUNALE (DÉLÉGATION DU SPF INTÉRIEUR) AVIS A LA POPULATION

### INFORMATION RELATIVE A L'ELABORATION D'UN PLAN COMMUNAL :

# PLAN GÉNÉRAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION (P.G.U.I.)

## POURQUOI UN TEL PLAN AU NIVEAU D'UNE COMMUNE ?

Le risque zéro n'existe pas. Il y a donc lieu de prévenir tout dommage qui pourrait survenir afin de gérer une catastrophe de façon adéquate en amenant les moyens humains et matériels essentiels.

## QUI SONT LES ACTEURS ET QUE FONT-ILS ?

**Bourgmestre** qui préside et valide les décisions

**Dir-Si** qui est un pompier et coordonne les opérations de secours

**Dir-Med** qui est un médecin (urgentiste et/ou spécialisé) et coordonne l'aide médicale urgente

**Dir-Pol** qui est un policier (local et/ou fédéral) et coordonne les missions de police locale

**Dir-Log** qui apporte un soutien technique et logistique

**Dir-Com** qui établit les messages d'alerte et communiqués de presse

Dans l'administration communale, un agent désigné **Fonctionnaire PLANU** (Melle Florence GOFFLOT) qui :

- au quotidien, anime les travaux de planification, pilote l'accomplissement des tâches de la cellule sécurité.
- en crise, il siège au Comité de Coordination et conseille l'autorité.

## A QUOI SERT LE P.G.U.I. ?

Il regroupe les directives générales et spécifiques à suivre lors d'une urgence pour lesquels les besoins traditionnels ne suffisent pas. Fondé sur une analyse des risques (= inventaire), il permet l'établissement de plan particulier. Le PGUI permet d'éviter l'inadéquation entre les besoins et les moyens afin que la crise ne s'amplifie pas mais au contraire se termine dans les meilleurs délais.

## QUEL IMPACT SUR LA COLLECTIVITÉ ?

*Pour les entreprises*, il y a un devoir d'établissement d'un plan interne d'urgence qui doit être communiqué à l'Administration afin d'être intégré au plan général.

*Pour les groupements culturels, sociaux et sportifs*, l'établissement d'un formulaire d'évaluation des risques **est devenu indispensable à toute procédure d'autorisation lors de l'organisation d'évènement** (ex : braderie, grand feu, course cycliste, rallye automobile, ...).

*Pour le citoyen* qui est au cœur de la vie active d'une commune, cela lui permet de se sentir en sécurité.

## ET DE CE QUI PRÉCÈDE ...

### LA MISE EN PLACE D'UNE CELLULE DE SÉCURITÉ COMMUNALE



**Vous êtes des personnes privées, un groupement culturel, sportif ou social sur le territoire de la Commune d'Aubange**

Conformément à l'Arrêté Royal du 25/04/2004 relatif à la réglementation en vigueur pour l'organisation de tous divertissements actifs, **VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT** introduire auprès de l'administration communale dans les 60 jours précédents la manifestation, que vous organisez, un dossier d'analyse des risques complet afin de pouvoir obtenir les autorisations adéquates.

### CE DOSSIER DEVRA CONTENIR:

- un volet sécuritaire
- un volet prévention médicale
- la liste des bénévoles ou service de gardiennage

Ces formulaires sont disponibles en ligne et à introduire auprès du Fonctionnaire communal en charge de la Planification d'Urgence qui est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

**Melle GOFFLOT Florence, rue Haute n° 38 à 6791 ATHUS, 063/38.12.56 – Fax : 063/22.90.49 – gofflotf@aubange.be**

En fonction de l'analyse du dossier et de la teneur de l'évènement, l'autorisation pourra être conditionnée à :

- de simples normes à respecter (braderie, grand feu, ...)
- à l'élaboration d'un plan particulier dans le cas de manifestations de grande ampleur (course cycliste, rallye automobile, ...)

## Extraits du Règlement Général de Police

Quelques bonnes pratiques utiles de rappeler afin de garantir un environnement agréable à tous...

### Nettoyage de la voie publique



#### SECTION 9<sup>ÈME</sup> – DES TROTTOIRS ET ACCOTEMENTS

##### Article 2.9.1

Les riverains doivent maintenir le trottoir ainsi que les accotements bordant leur immeuble bâti ou non, en parfait état et prendre toutes mesures propres à assurer la sécurité et la commodité de passage des usagers.

##### Article 2.6.2

Tant en cas de chute de neige que par temps de gel, tout riverain d'une voie publique doit veiller sans délai à dégager sur le trottoir bordant l'immeuble qu'il occupe une voie suffisante pour faciliter le passage des piétons en toute sécurité. **La masse de neige ou de glace, après déblaiement, ne pourra être rassemblée sur les grilles d'égouts, ni sur les accotements, ni sur les voiries pouvant rendre difficile ou dangereuse la circulation des usagers.** Cette obligation incombe à tous les riverains.



### Bruit



#### Article 3.2.1

Sont interdits, tous bruits ou tapages diurnes, de nature à troubler anormalement la tranquillité des habitants, lorsque ces bruits ou tapages sont causés sans nécessité ou dus à un défaut de prévoyance ou de précaution, qu'ils soient le fait personnel de leurs auteurs ou qu'ils résultent d'appareils en leur détention ou d'animaux attachés à leur garde.

#### Article 3.2.3

Nonobstant les dispositions contenues aux articles 3.2.1 et 3.2.2, il est interdit sur tout le territoire de la Commune, sauf autorisation préalable et écrite du Bourgmestre :

1. **de procéder sur la voie publique à la mise au point bruyante d'engins à moteurs quelle qu'en soit leur puissance.**
2. d'utiliser des tondeuses à gazon, tronçonneuses et scies circulaires ou autres engins bruyants **les dimanches et jours fériés avant 14 heures et après 18 heures, à moins de 100 mètres d'une habitation et la semaine entre 21**



#### heures et 8 heures.

Les fermiers utilisateurs d'engins agricoles et les services d'utilité publique ne sont pas visés par la présente disposition.

3. d'installer des canons d'alarme ou des appareils à détonation, **à moins de 500 mètres de**

#### toute habitation.

Entre 20 heures et 7 heures, il est interdit de faire fonctionner ces engins.

Entre 7 heures et 20 heures, les détonations doivent être espacées d'au moins 2 minutes.

4. de faire de l'aéromodélisme, du nautisme et de l'automobile de type modèle réduit, radiotélécommandés ou télécommandés sur le territoire de la Commune.
5. Sans préjudice de la réglementation relative à la lutte contre le bruit, l'intensité des ondes sonores produites dans les propriétés privées ou dans les véhicules se trouvant sur la voie publique ne pourra, si elles sont audibles sur la voie publique, dépasser le niveau de bruit ambiant à la rue. Les infractions à la présente disposition commises à bord des véhicules seront présumées commises par leur conducteur. Cet article ne vise pas l'exercice d'une activité faisant l'objet d'un permis d'environnement, en conformité à celui-ci.
6. de faire usage sur les fêtes foraines et autres manifestations en plein air, de tout appareil ou dispositif de production sonore entre 0 et 8 heures.
7. En cas de déclenchement intempestif de l'alarme, **l'utilisateur de l'alarme devra présenter une attestation établissant qu'il a procédé à son obligation annuelle d'entretien et de vérification de son système d'alarme. A défaut, l'utilisateur de l'alarme sera passible d'une sanction administrative.**

Chaque appareil ne peut produire des signaux sonores au-delà des délais prescrits à l'article 17 de l'Arrêté Royal du 25 avril 2007 fixant les conditions d'installation, d'entretien et d'utilisation des systèmes d'alarme et de gestion de centraux d'alarme.

Lorsque le signal sonore se prolonge au-delà desdits délais, le système d'alarme sera présumé non-conforme à l'obligation d'entretien annuelle.

Lorsque le propriétaire de l'alarme ne s'est pas manifesté dans les 30 minutes du déclenchement de l'alarme,



les services de police pourront prendre les mesures qui s'imposent pour mettre fin à cette nuisance, aux frais, risques et périls du contrevenant.

## Entretien de la végétation



### Article 2.8.1

Le riverain est tenu de veiller à ce que les plantations soient taillées de façon telle qu'aucune branche :

- ne fasse saillie sur la voie carrossable, à moins de **quatre mètres et demi au-dessus du sol** ;
- ne fasse saillie sur l'accotement ou sur le trottoir, à moins de **deux mètres et demi au-dessus du sol** ;
- ne diminue pas l'intensité de l'éclairage public.

En aucune manière les plantations ne peuvent masquer la signalisation routière quelle qu'en soit la hauteur.

Le riverain doit en outre se conformer aux mesures complémentaires prescrites par le Bourgmestre, lorsque la sécurité publique est menacée.

A défaut, il y est procédé d'office aux frais, risques et périls du contrevenant.

### Article 4.1.1

§ 1er. - Tout riverain d'une voie publique est tenu de veiller à la propreté de l'accotement, du trottoir et du filet d'eau aménagés devant la propriété qu'il occupe.

§ 2. - Sans préjudice des dispositions des règlements communaux particuliers s'y rapportant, dans le cas de voiries piétonnes et semi-piétonnes, le riverain est tenu de veiller à la propreté de l'accotement aménagé, du trottoir et du filet d'eau devant la propriété qu'il occupe sur une distance de deux mètres dans le prolongement des limites perpendiculaires de leur propriété.



## Animaux

### CHAPITRE V – DISPOSITIONS CONCERNANT LES ANIMAUX

#### Article 5.1.1

Il est interdit aux propriétaires, gardiens ou surveillants d'animaux de **les laisser divaguer sur l'espace public.**



**LES CROTTES C'EST DANS LE SAC**

#### Article 5.1.18

Tout propriétaire ou détenteur d'animaux est tenu :

- de les empêcher de **souiller les murs, façades, étalages, terrasses, véhicules, accotements et trottoirs...** ;
- **au nettoyage des déjections laissées par son animal sur l'espace public.**

Les contrevenants sont tenus de remettre sans délai les lieux souillés en état de propreté, sans préjudice des poursuites dont ils peuvent faire l'objet.

## Redevance

### Article 2.

- La taxe est fixée à **25 euros par chien**. Les chiens appartenant à des rabatteurs et servant aux battues organisées dans les parties boisées sont soumis à la taxe.
- Les marchands et éleveurs de chiens reconnus tels au lieu de leur domicile et soumis de ce chef à la taxe professionnelle sont assujettis à une **taxe de 125 euros quel que soit le nombre de chiens détenus** et reçoivent 5 médailles.

### Article 11.

L'Administration communale adresse au contribuable une formule de déclaration que celui-ci est tenu de renvoyer, dûment remplie et signée, avant l'échéance mentionnée sur ladite formule. **A défaut d'avoir reçu cette déclaration, le contribuable est tenu de donner à l'Administration communale tous les éléments nécessaires à la taxation, et ce, au plus tard le 31 mars de l'exercice d'imposition.** Conformément à l'article 6 de la loi du 24 décembre 1996 relative à l'établissement et au recouvrement des taxes provinciales et communales, **la non-déclaration dans les délais prévus, la déclaration incorrecte, incomplète ou imprécise entraîne l'enrôlement d'office de la taxe. Dans ce cas, le montant de la taxe sera doublé.**

### Article 6

**Sont exempts de la taxe :**

- 1) les chiens des **personnes isolées âgées de**

**65 ans** et plus à raison d'un seul chien par personne isolée. Il leur est délivré une médaille numérotée à titre gratuit.

- 2) les chiens des **invalides de guerre** civils ou militaires à raison d'un chien et de deux au plus lorsqu'ils servent à les conduire.

L'exonération est accordée aux invalides de guerre qui produisent un certificat médical, délivré par les médecins agréés de la Commission de prothèse de l'Oeuvre Nationale des Invalides de Guerre et indiquant la nécessité du mode de locomotion utilisé par eux. Ce certificat doit être revêtu du sceau de l'oeuvre dont il s'agit et de la signature du secrétaire de cet organisme.

Les chiens exonérés de la taxe sont réservés à l'usage exclusif de l'invalidé qui en aura fait la déclaration.

- 3) les chiens des **personnes atteintes d'une infirmité permanente physique ou mentale** d'au moins 66% ou d'une infirmité physique permanente d'au moins 50% des membres inférieurs, reconnues par le Ministère de la Prévoyance sociale, à raison d'un chien et de deux au plus lorsqu'ils servent à les conduire.

Le contribuable peut obtenir l'exonération du chef de son conjoint ou d'un enfant à charge.

- 4) les jeunes chiens nourris par leur mère.
- 5) les chiens policiers ou autres, détenus en exécution de règlements émanant d'autorités publiques.

## Travaux



### Article 2.1.1

**Section 1ère – Utilisations privatives de la voie publique**

Est interdite, sauf autorisation écrite de l'autorité compétente, toute utilisation privative du domaine communal au niveau du sol, au-dessus ou en dessous de celui-ci.

## Prévention

### SAP : Service public actif en matière d'assuétudes et de toxicodépendance

sur les Communes de : Aubange, Messancy, Musson, Saint-Léger



Service Accueil et Prévention : Michaël MATHIEU, tél : 063 / 38 87 16

Horaire des permanences à la MJC « Le Rallye », 35 rue du centre, 6791 ATHUS

le mardi de 10h00 à 13h00 - le mercredi de 13h00 à 16h00 - le jeudi de 16h00 à 19h00



Possibilité de rendez-vous en dehors de ces heures et déplacements à domicile sur les quatre communes.

« Les mélanges ne font pas bon ménage ! »

“ **ALCOOL + MEDICAMENTS**  
(somnifères-anxiolytiques tel que  
**Benzodiazépines, Valium®, Xanax®,  
Temesta®, Tranxène®, Lexotan®, etc.)**  
**augmentent la somnolence  
et le risque d'arrêt  
respiratoire.**

**Dangers au volant !**

“ **ALCOOL + DROGUES**  
(opiacés, héroïne, GHB, kétamine)  
**Accentue l'effet endormant,  
le ralentissement respira-  
toire et le risque d'overdose !**

**Dangers au volant !**



**x3**

**TÉLÉPHONER  
AU VOLANT  
MULTIPLIE PAR 3  
LE RISQUE D'ACCIDENT**

## Commémorations

### Le nouveau drapeau des Anciens Combattants et Déportés, offert par l'Administration communale a reçu une bénédiction

à l'occasion de la commémoration de l'Armistice à Battincourt (15/11), le nouveau drapeau des Anciens Combattants et Déportés, offert par l'Administration communale a reçu une bénédiction.



### Discours Armistice 2015- Halanzy

Messieurs les représentants des associations patriotiques,  
Messieurs les portes drapeaux,  
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs des Harmonies locales,  
Mesdames, Messieurs, Chacun et chacun en vos titres et qualités,

Comme chaque année, nous nous retrouvons ce 11 novembre, rassemblés devant le monument aux Morts de Halanzy, à l'occasion de la cérémonie de commémoration de l'Armistice 14-18.

Il y a 97 ans déjà, à la 11<sup>ème</sup> heure du 11<sup>ème</sup> jour du 11<sup>ème</sup> mois de l'année 1918, les clairons sonnaient l'arrêt de la « Grande Guerre », l'anéantissement de l'Empire allemand, la fin de cette guerre que l'on allait qualifier de « der des ders », bien à tort, comme un avenir rapproché, à peine plus de vingt années, allait nous le démontrer à nouveau, brutalement.

Comme chaque année depuis près d'un siècle, le 11 novembre nous invite à nous remémorer ces événements tragiques, ces quatre années de guerre qui ont apporté désolation, destructions et mort dans notre pays et particulièrement, dans notre petite région de Lorraine et de Gaume. La population civile notamment a payé un lourd tribut pour retrouver cette paix qui allait nous garantir quelques courtes années de répit, entre 1919 et 1939, avant qu'une nouvelle épreuve tout aussi ravageuse et encore plus dévoreuse en vies humaines, s'abatte à nouveau sur nous.

Aujourd'hui, quand on voit l'évolution de notre société, avec son lot quotidien de violences en tous genres, ses risques accrus de conflits armés qui risquent à tout moment d'enflammer à nouveau le monde, on a le sentiment que toutes nos commémorations sont bien vaines et l'on peut se désespérer du peu de mémoire de bon nombre de nos contemporains.

Il n'empêche, les gens de bonne volonté que nous voulons être ne peuvent oublier les événements qui se sont déroulés chez nous il y a un siècle maintenant, ces villages mutilés, anéantis, ces centaines de civils innocents blessés, torturés, froidement abattus par des hordes fanatisées. Nous nous devons de continuer à avoir à leur égard une pensée profonde et sincère de commémoration.

En leur mémoire, ne nous laissons pas aller à la résignation, restons vigilants, ne tolérons pas les dérives sectaires, politiques, religieuses ou autres qui ne peuvent que conduire à de nouveaux désastres humanitaires encore plus destructeurs.

Essayons de réveiller les consciences autour de nous, notamment chez les plus jeunes, afin qu'ils n'aient plus jamais à subir les atrocités qu'ont connues nos aïeux.

Je vous remercie pour votre attention et vous invite à respecter quelques instants de silence méditatif avant d'entendre les hymnes nationaux.

Le Bourgmestre,  
BIORDI Véronique

# Etat-civil

## Naissances - Mariages - Décès

### Naissances

**10/02/2015**

Hanne, Nolan enfant de Hanne, Frédéric et de Schmitz, Emilie

**12/02/2015**

Abdelkader, Ilyasse enfant de Abdelkader, Madani et de Boussahaba, Kheira

**12/02/2015**

Plawny, Anaïs enfant de Plawny, Laurent et de Bracké, Christine

**12/02/2015**

Renson Rausch, Shirley enfant de Renson, Serge Yves et de Rausch, Sophie

**13/02/2015**

Matos da Silva, Christelle enfant de Lage da Costa Silva, Vitor et de Pinto de Matos, Angela

**15/02/2015**

Henry, Liam enfant de Henry, Andy et de Bossicart, Alison Belge

**19/02/2015**

Osaj, Drinor enfant de Osaj, Halim et de Osaj-Demaj, Leonitë

**26/02/2015**

Ruan, Wenkai enfant de Ruan, Huo Cai et de Jiang, Meijiao

**01/03/2015**

Muhammad, Adil enfant de Muhammad, Ehsan et de Shahzadi, Iram

**04/03/2015**

Hanon, Gaspard enfant de Hanon, Thibault et de Masset, Gaëlle

**04/03/2015**

Therasse, Loïc enfant de Therasse, Charles et de Kesteleyn, Sarah

**04/03/2015**

Viry, Elize enfant de Viry, Emmanuel et de Perreux, Melissa

**05/03/2015**

Focant, Camille enfant de Focant, Grégory et de Vanclaire, Alexandra

**05/03/2015**

Nicolas, Hugo enfant de Nicolas, Bertrand et de Tibesar, Anne

**09/03/2015**

Silva Oliveira, Renato enfant de De Sousa Oliveira, Antonio et de da Silva, Patricia

**13/03/2015**

Thiry Libert, Tayron enfant de Libert, Damien et de Thiry, Cynthia

**16/03/2015**

Reis, Elouan enfant de Reis, Jérôme et de Lejeune, Estelle

**24/03/2015**

Nicolas, Juliette enfant de Nicolas, Fabien et de Barthol, Cléo

**31/03/2015**

Deruelle, Mathéo enfant de Deruelle, Julian et de Reizer, Laura

**31/03/2015**

Hartert, Nicolas enfant de Hartert, Jean-Christophe et de Poncelet, Cécile

**03/04/2015**

Kolp, Maxime enfant de Kolp, Grégory et de Lerat, Johane

**03/04/2015**

Roibu, Anais enfant de Roibu, Ioan et de Roibu, Daniela

**04/04/2015**

Raynal, Célian enfant de Raynal, Samuel et de Portion, Emilie

**09/04/2015**

Loquy, Léa enfant de Loquy, Gaëtan et de Grabowski, Laura

**09/04/2015**

Semes, Raphaël enfant de Semes, Xavier et de Goosse, Prescillia

**09/04/2015**

Tonglet, Alice enfant de Tonglet, Marine

**12/04/2015**

Schroeder, Maéva enfant de Schroeder, Jonathan et de Gonçalves Pires, Johanna

**13/04/2015**

Alomène, Victor enfant de Alomène, Stéphan et de Claude, Stéphanie

**14/04/2015**

Schweisthal, Elsa enfant de Schweisthal, Olivier et de Fosse, Elodie

**15/04/2015**

Hoffelt, Kenza enfant de Hoffelt, Jonathan et de Martin, Laura Christelle Maria

**17/04/2015**

Da Silva Cardoso, Melannie enfant de Vieira Cardoso, Micael et de Pereira da Silva, Vanessa

**17/04/2015**

Wolff, Enora enfant de Wolff, Dorian et de Laguerre, Mélissa

**20/04/2015**

Vital Dias, Loréna enfant de Vital Dias, Samuel et de Nicolas, Cassandra

**25/04/2015**

Martin, Lucas enfant de Martin, Kévin et de Buchet, Aurélie

**26/04/2015**

Eischen, Thibault enfant de Eischen, Didier et de Dupuis, Audrey

**27/04/2015**

Adam, Enaya enfant de Adam, Damien et de Richard, Malie

**27/04/2015**

Herman, Gabriel enfant de Herman, Geoffrey et de Dargenton, Michelle

**28/04/2015**

Campos da Silva, Mafalda enfant de Coelho da Silva, Vítor et de Campos Silva Ferreira, Diana

**30/04/2015**

Lichtfus Danloy, Ramiro enfant de Lichtfus, Yves-Marie et de Danloy, Wendy

**03/05/2015**

De Loeul, Maëlle enfant de De Loeul, Christophe et de Decker, Lisa

**03/05/2015**

Rodrigues Barreiro, Inês enfant de Coimbra Barreiro, Paulo et de Fernandes Rodrigues, Andreia

**09/05/2015**

dos Santos Rolindo, Adriana enfant de dos Santos Ramada Rolindo, Tiago et de Santos Rolindo Ramada, Andreia

**21/05/2015**

Barnaba, Camilla enfant de Barnaba, Angelo et de Argento, Antonia

**22/05/2015**

Bressart, Mya enfant de Bressart, Dereck et de Gillard, Aurélie

**26/05/2015**

Baillieux, Eden enfant de Baillieux, Donovan et de Welscher, Malory

**26/05/2015**

Barros Pinto, Lourenço enfant de Teixeira Pinto, Bruno et de Pinto de Barros, Carla

**28/05/2015**

Colin, Lucy enfant de Colin, Yannick et de Thill, Cindy

**29/05/2015**

Opalvens, Yann enfant de Opalvens, Arnaud et de Opalvens, Marie

**30/05/2015**

dos Santos, Noah enfant de Carvalho dos Santos, Agostinho et de Jesus, Patricia

**02/06/2015**

Bakeke Ngoy, Noah enfant de Bakeke Ngoy, Serge et de Mudiandambu Landu, Arlette

**02/06/2015**

Silva Galante, Martim enfant de Silva Montez Galante, Pedro et de Silva Galante, Patricia

**04/06/2015**

Ursenbach, Florian enfant de Ursenbach, Arnaud et de Sonet, Charlotte

**07/06/2015**

Jungers, Mia enfant de Jungers, Geoffrey et de Gorodnyuk, Veronika

**11/06/2015**

Larcier, Timéo enfant de Larcier, Kévin et de Mattern, Marine

**13/06/2015**

Hardy, Lubin enfant de Hardy, Gaëtan et de Roskam, Coralie

**15/06/2015**

Lefort, Manon enfant de Lefort, Pierre et de Thiry, Sylviane

**15/06/2015**

Lucas Gaspar, Rodrigo enfant de de Carvalho Gaspar, Carlos et de Teixeira Lucas, Gisela

**16/06/2015**

Cristea, Victor enfant de Cristea, Cristian-Vasile et de Calcea, Otilia

# Etat-civil

## Naissances - Mariages - Décès

**17/06/2015**

Mesquita Pereira Ferreira, William enfant de Pereira Ferreira, Filipe et de Ferreira Mesquita, Soraia

**21/06/2015**

Ettinger, Kelly enfant de Ettinger, Jonathan et de Martin, Subhashine

**22/06/2015**

Ribeiro de Almeida, Alex enfant de Costa De Almeida, Mário et de Da Silva Ribeiro, Rute

**23/06/2015**

Dardenne, Liya enfant de Dardenne, Olivier et de Mansouri, Néma

**26/06/2015**

De Mayer, Gustave enfant de De Mayer, Julien et de Faivre d'Arcier, Eléonore

**28/06/2015**

Gillet, Elisa enfant de Gillet, Jean-François et de Foidart, Aurore

**29/06/2015**

da Costa Correia Cassamá, Tayron enfant de Cassamá, Daniel et de da Costa Mendes Correia Cassamá, Etefvina

**04/07/2015**

Ansion, Lola enfant de Ansion, Grégory et de Firre, Frédérique

**06/07/2015**

Makandi, Liroy enfant de Makandi, Yannick et de Kikeba Lukoki

**07/07/2015**

Carvalho da Fonte, Kyle enfant de Clemente da Fonte, Tiago et de Carvalho, Sonia Isabel

**07/07/2015**

Coquay, Léopold enfant de Coquay, Charles et de Polo, Alizée

**08/07/2015**

Dock, Céilia enfant de Dock, Michaël et de Nevoa Marques, Stephanie

**09/07/2015**

Barbosa da Silva, Victoria enfant de Graça da Silva, Nélon et de Semedo Barbosa, Sandra

**11/07/2015**

Furst, Clément enfant de Furst, Jean-Christophe et de De Bast, Krystel

**12/07/2015**

Iglesias y Manjon, Lylou enfant de Iglesias y Manjon, Raphaël et de Dardenne, Sandrine

**13/07/2015**

Scharff, Leonor enfant de Scharff, Jérôme et de Castro Toledo, Aurélie

**14/07/2015**

Jousten, Mina enfant de Jousten, Guillaume et de Bjelic, Katarina

**15/07/2015**

Geoffroy, Noa enfant de Geoffroy, Auréna

**15/07/2015**

Richard, Chloé enfant de Richard, Nicolas et de Jeangout, Virginie

**17/07/2015**

Adam, Lucas enfant de Adam, Yohan et de Franckart, Tiffany

**17/07/2015**

Brice, Mauryne enfant de Brice, Patrice et de Thill, Fabienne

**19/07/2015**

Guillaume, Loïs enfant de Guillaume, Nicolas et de Lequeux, Sandra

**22/07/2015**

Douny, Jacques enfant de Douny, Laurence

**24/07/2015**

Walraedt, Robin enfant de Walraedt, Gaëtan et de Concas, Vanessa

**28/07/2015**

Perez Pamies, Céilia enfant de Perez Pamies, Sébastien et de Collard, Malorie

**31/07/2015**

Yamdjeu, Eleonore Christiane enfant de Yamdjeu, Moïse et de Mirabelle Nsanjon, Numen

**04/08/2015**

El Jilali, Ahmed enfant de El Jilali, Mohamed et de Decker, Magali

**07/08/2015**

Novo de Sousa Ferreira, Wylliam enfant de Novo De Sousa Ferreira, Ana

**09/08/2015**

Pierre, William enfant de Pierre, Christophe et de Rogé, Noémie

**10/08/2015**

Massin, Hugo enfant de Massin, Fabrice et de Verlaine, Hélène

**13/08/2015**

Fraselle, Zélia enfant de Fraselle, Didier et de Lacroix, Sabrina

**14/08/2015**

Sancova, Léon enfant de Sancova, Loïc et de Gérard, Justine

**16/08/2015**

Vieira de Souza, Denny enfant de Barbosa de Souza, Sideny et de Maneca Vieira de Souza, Soraia

**24/08/2015**

Adam, Léa enfant de Adam, Valentin et de Lambert, Adeline

**26/08/2015**

Nouira, Mehdi enfant de Nouira, Laïth et de Cheglaï, Hafida

**28/08/2015**

Soares Claudino, Lara enfant de de Sousa Claudino, Fabio et de Garcês Soares, Sara

**28/08/2015**

Soares Claudino, Letícia enfant de de Sousa Claudino, Fabio et de Garcês Soares, Sara

**30/08/2015**

Carlucci, Léon enfant de Carlucci, Antonio et de Quinet, Caroline

**30/08/2015**

Léonard, Nicolas enfant de Léonard, Olivier et de Galand, Laëtitia

**30/08/2015**

Perez Cardoso, Djino enfant de de Oliveira Cardoso, Alexandre et de Perez, Sabrina

**31/08/2015**

Garcia Semedo, Yasmin enfant de Lopes Semedo, Lourenço et de Ferreira Garcia, Filipa

**01/09/2015**

da Cunha Ribeiro, Nuria enfant de da Silva Ribeiro, Pedro et de da Cunha Melo, Raquel

**06/09/2015**

Semes, Capucine enfant de Semes, Alexis et de Variot, Jennifer

**09/09/2015**

Dos Santos Garrido, Emily enfant de Dos Santos Gomes, Johny et de Garrido Lourenço, Mónica

**09/09/2015**

Jacquemin, Emile enfant de Jacquemin, Jérémy et de Delcommune, Mélissa

**10/09/2015**

Engel, Aurélie enfant de Engel, Michel et de Waucumont, Séverine

**10/09/2015**

Ngaleu-Rassenfosse, Hugo enfant de Ngaleu-Rassenfosse, Bernard et de Dufey, Anne-Christine

**10/09/2015**

Thiroux, Martin enfant de Thiroux, Vincent et de Dermigny, Audrey

**11/09/2015**

Da Silva Furtado, Emma enfant de Martins Furtado, Sérgio et de Dos Santos da Silva, Inês

**20/09/2015**

Godelet, Louane enfant de Godelet, Laurent et de Galkowski, Virginie

**22/09/2015**

Fortes Fonseca, Katalea enfant de Fortes Fonseca, Sténio et de Monteiro Boaventura, Tânia

**22/09/2015**

Vandewalle, Manoa enfant de Vandewalle, Gilles et de Maas, Sophie

**22/09/2015**

Zawodni, Alex enfant de Zawodni, Steve et de Hausemer, Sandra

**23/09/2015**

Adam, William enfant de Adam, Loris et de Gobert, Maité

**24/09/2015**

Ngendabanga, Noémie enfant de Ngendabanga, Jean-Baptiste et de Uwitonze, Claudine

**27/09/2015**

Fraselle, Ellyne enfant de Fraselle, Cédric et de Hirtz, Jennifer

**29/09/2015**

Beaudoin, Eléonore enfant de Beaudoin, Alexandre et de Dhont, Marie-Cécile

# Etat-civil

## Naissances - Mariages - Décès

**29/09/2015**

Kessi, Alexis enfant de Kessi, Mohand et de Bouaziz, Naima

**29/09/2015**

Lefèvre, Luna enfant de Lefèvre, Sébastien et de Melchiorre, Angélique

**29/09/2015**

Rovira De Bruyne, Gabriel enfant de Rovira Kaltwasser, Pablo

**05/10/2015**

Ramos da Silva, Isis enfant de da Silva Costa, Ricardo et de da Costa Ramos Carvalho, Tânia

**06/10/2015**

Sileanu, Bianca enfant de Sileanu, Marius et de Sileanu, Claudia-Florentina

**07/10/2015**

Saddi, Giulia enfant de Saddi, Mario et de Wolff, Audrey

**09/10/2015**

Schrobiltgen, Victor enfant de Schrobiltgen, Hannelore

**10/10/2015**

Fréteur, Emy enfant de Fréteur, Nicolas et de Georges, Magali

**20/10/2015**

Warnimont, Timothé enfant de Warnimont, Jérôme et de Moris, Audrey

**21/10/2015**

Habaru, Baptiste enfant de Habaru, Marc et de Boulanger, Julie

## Liste des mariages

**21/02/2015 :**

FRADE ARAUJO Carlos et UNGUREANU Maria

**13/03/2015 :**

NORTE FERREIRA Sérgio et BUGALHO MARQUES Ana

**21/03/2015 :**

DI GRACI Sylvain et TRINCO Anne-Sophie

**04/04/2015 :**

PINHÃO MARTINS ROLA Sérgio et SIMÕES JOAQUIM Maria

**10/04/2015 :**

BOVY Dominique et DECKER Bernadette

**18/04/2015 :**

CAMPIONE Thomas et WRINCQ Amélie

**16/05/2015 :**

CHAVEZ David et RETTEL Stéphanie

**30/05/2015 :**

PEREZ PAMIES Sébastien et COLLARD Malorie

**30/05/2015 :**

WILLIÈME Steve et DE PAUW Vanessa

**30/05/2015 :**

RATZ Daniel et GRAAS Aurélie

**06/06/2015 :**

CICHON Piotr et CALUSINSKA Magdalena

**06/06/2015 :**

VAUGENOT Damien et FRÉDÉRIC Virginie

**06/06/2015 :**

SANOUSI Woayidi et ROLLUS Nathalie

**13/06/2015 :**

NEPPER Alexandre et LAURENT Sophie

**19/06/2015 :**

DE JESUS TEIXEIRA António et MURATOVIC Amela

**20/06/2015 :**

GRUYER Florian et MOLLE Emilie

**27/06/2015 :**

MEIRESONNE Jean-Marc et BREYER Valérie

**27/06/2015 :**

NAVEAUX Gilles et MASSAUX Sandra

**27/06/2015 :**

BENESTA Dany et WAGNER Anja

**11/07/2015 :**

PONCIN Gilles et SONDAG Eugénie

**18/07/2015 :**

LAFFINEUR Jonathan et LAMPSON Adélaïde

**25/07/2015 :**

BROSIUS Thibaut et COLLET Florence

**01/08/2015 :**

DECHÈNE Philippe et COLLIGNON Géraldine

**01/08/2015 :**

MEYER Thomas et BECKER Anne-Sophie

**01/08/2015 :**

KOENER Grégory et BILOCQ Delphine

**08/08/2015 :**

DABE Antoine et PIERRE Jackie

**08/08/2015 :**

FICHANT Christophe et KINTZIGER Alison

**08/08/2015 :**

ROTH Christian et DUCLOY Martine

**22/08/2015 :**

DELFOSSÉ Julien et KAIVERS Catherine

**22/08/2015 :**

GOETHALS Andrews et DÉOM Marie-Violaine

**22/08/2015 :**

GIEMZA Grégory et PETERS Cindy

**22/08/2015 :**

DE MEUR David et GILLEN Tania

**28/08/2015 :**

PONCIN Philippe et BAUDE Nathalie

**28/08/2015 :**

VAN INDERDAEL Marc et TALBOT Leila

**29/08/2015 :**

VANDER HEYDEN Olivier et LIEVIN Sylvie

**29/08/2015 :**

BEVER Christophe et WEYDERS Stéphanie

**29/08/2015 :**

GOFFOY Frédéric et SHATNIUK Tetiana

**12/09/2015 :**

TOUSSAINT Sébastien et TOCK Magali

**12/09/2015 :**

FLOCK Nicolas et MARMOTIN Aude

**12/09/2015 :**

MAFRICA Sébastien et MARINOVA Pepa

**12/09/2015 :**

BOUR Emmanuel et NICOLAS Jennifer

**19/09/2015 :**

ROYER Gaël et WILWERTH Julie

**19/09/2015 :**

FRANÇOIS Patrice et PESCHON Marianne

**19/09/2015 :**

GILLET Eric et BACKES Sabine

**26/09/2015 :**

BODLET Damien et BECKER Marie

**26/09/2015 :**

THEISEN Michaël et LOGNOUL Julie

**03/10/2015 :**

KOENIG Pol et VILMUS Mireille

**10/10/2015 :**

VANDECASTEELE Olivier et DUPUIS Anne-Line

**24/10/2015 :**

AKA-BROU Noël et N'DAW Aya

## Liste des décès

**18/02/2015 :**

VENTE Pierrette, veuve de GAMMAITONI Hugues, 79 ans

**19/02/2015 :**

RAMELOT Anny, veuve de DARDENNE Emile, 70 ans

**19/02/2015 :**

WU Wenli, époux de LIN Ping, 60 ans

**19/02/2015 :**

LEGRAND Patrice, époux de TALBOT Viviane, 64 ans

**25/02/2015 :**

TINTELER Rita, veuve de BOON Arthur, 87 ans

**01/03/2015 :**

BOON Amandine, veuve de DEKIMPE Georgius, 93 ans

**01/03/2015 :**

BURTON Simone, épouse de PAILLOT Louis, 92 ans

**02/03/2015 :**

GOEURY Lucienne, veuve de MONTAGNE Georges, 86 ans

**03/03/2015 :**

GUEBELS Maurice, époux de GRIES Yvonne, 82 ans

**05/03/2015 :**

ADAM Olga, veuve de GAUL Jean, 88 ans

**08/03/2015 :**

RENDERS Rita, 63 ans

**09/03/2015 :**

MORINEAU Jean, époux de REILLON Catherine, 68 ans

**11/03/2015 :**

BAILLET Vincent, époux de LARUBARBE Genna

**15/03/2015 :**

HENKINET Lucien, veuf de AMBROISE Laure

**18/03/2015 :**

HISSETTE Marthe, veuve de DRAPANT Bernard, 89 ans

**19/03/2015 :**

BONNEAUD Pierrette, épouse de BACK André, 80 ans

# Etat-civil

## Naissances - Mariages - Décès

**24/03/2015 :**

DIDERICH Patrice, époux de HALSDORF Berthe, 60 ans

**23/03/2015 :**

LAVOINE Josette, veuve de DE BERNARDI Sergo, 78 ans

**27/03/2015 :**

COLAS Roger, époux de FLANC Andrée, 80 ans

**01/04/2015 :**

RENAUD Anne-Marie, épouse de VAN HAELEN Jacques, 74 ans

**05/04/2015 :**

AUBERTIN René, 76 ans

**10/04/2015 :**

MOHR Louise, veuve de WEYDERS Arthur, 81 ans

**12/04/2015 :**

MARTEL Gisèle, veuve de FIRRE René, 69 ans

**22/04/2015 :**

VERGÉRIO Marie, veuve de SPIERKEL Jean, 93 ans

**23/04/2015 :**

GOOSSE Mylann

**23/04/2015 :**

VANDERHOVEN Marc, époux de LAMBINET Francine, 70 ans

**25/04/2015 :**

KOELLE Wilhelm, veuf de BOUR Jeanne, 89 ans

**29/04/2015 :**

MARQUIS Jean-Marie, veuf de KIRSCH Francine, 77 ans

**30/04/2015 :**

LAMBIN Hilaire, époux de GOFFINET Madeleine, 88 ans

**01/05/2015 :**

MEUNIER Nelly, veuve de KOCKS Vincent, 87 ans

**01/05/2015 :**

CLAUSSE Albert, veuf de FRIEDT Elisabeth, 77 ans

**04/05/2015 :**

MERCATORIS Lucien, époux de PEIFFER Marie-Claire, 63 ans

**11/05/2015 :**

PIERRET Jacquy, 58 ans

**11/05/2015 :**

SERVAIS Jennifer, 31 ans

**13/05/2015 :**

CARPENTIER Nelly, veuve de HALBARDIER Roger, 88 ans

**16/05/2015 :**

ROLET Micheline, épouse de ANTZORN René, 78 ans

**17/05/2015 :**

LEROY Françoise, veuve de BERNARD Francis, 60 ans

**17/05/2015 :**

KERGENMEYER Jean-Claude, 64 ans

**26/05/2015 :**

BURTON Jean-Marie, époux de NOULET Monique, 87 ans

**31/05/2015 :**

SIRRES Bernard, 68 ans

**31/05/2015 :**

JENTGES Liliane, veuve de CURCI Bruno, 62 ans

**06/06/2015 :**

COUCKE André, époux de BOGERS Germaine, 76 ans

**07/06/2015 :**

MATHIS Julie, veuve de THILL René, 90 ans

**07/06/2015 :**

DELCOMMUNE Robert, époux de HIÉRONIMUS Marcelle, 79 ans

**07/06/2015 :**

BERNE Solange, veuve de GOETZ Georges, 89 ans

**09/06/2015 :**

DELREZ Frans, 72 ans

**12/06/2015 :**

GENTILE Giuseppe, époux de GIANNINI Joséphine, 83 ans

**14/06/2015 :**

SCHILTZ Lucienne, 70 ans

**16/06/2015 :**

JACQUES Germaine, veuve de DABE Raymond, 90 ans

**19/06/2015 :**

BINDELS André, époux de PENNEQUIN Simone, 72 ans

**21/06/2015 :**

HANS Hélène, veuve de FOURNY René, 88 ans

**22/06/2015 :**

NUNES RODRIGUES Otilia, épouse de LOPES MARQUES Justo, 79 ans

**22/06/2015 :**

ZMUDA Félix, veuf de SMARZYK Thérèse, 91 ans

**02/07/2015 :**

BALTHAZARD Roger, 76 ans

**02/07/2015 :**

JEANGOUT Yvon, époux de BROSIUS Marie, 65 ans

**06/07/2015 :**

SCHUMACKER Paula, veuve de HARDY Honoré, 90 ans

**07/07/2015 :**

NIEDERKORN Jeanne, veuve de MAGNETTE Henri, 89 ans

**13/07/2015 :**

HENN Katharina, épouse de VERHELST Raoul, 86 ans

**15/07/2015 :**

HENRY Solange, veuve de DECLERQ Michel, 70 ans

**20/07/2015 :**

SCHEEPERS Leopoldus, veuf de RAMAEKERS Madeleine, 87 ans

**24/07/2015 :**

DELVENNE Michèle, veuve de HANSEN André, 71 ans

**24/07/2015 :**

PAILOT Louis, veuf de BURTON Simone, 94 ans

**31/07/2015 :**

JAMSEK Peter, époux de KUZNER Zvonimira, 68 ans

**04/08/2015 :**

WERY Pierre, époux de BREYER Janine, 85 ans

**10/08/2015 :**

COLLART Gilberte, épouse de JUNGERS Joseph, 84 ans

**18/08/2015 :**

COOS Claudine, épouse de MARTIN Claude, 71 ans

**19/08/2015 :**

BILOCQ Josette, veuve de ANTZORN Roland, 90 ans

**22/08/2015 :**

CACCIATORE Salvatore, 63 ans

**23/08/2015 :**

VERHELST Raoul, veuf de HENN Katharina, 88 ans

**24/08/2015 :**

DUMONT Dominique, épouse de GASCH Hugues, 59 ans

**24/08/2015 :**

VAUTARD Eric, 58 ans

**27/08/2015 :**

DOCQ Monique, épouse de LOËS René, 85 ans

**27/08/2015 :**

KLEPPER Marie, veuve de BODET Constant

**28/08/2015 :**

GRUSLIN Renée, veuve de HUBERT Jean-Marie, 79 ans

**28/08/2015 :**

FELTZ Mireille, veuve de RUBINO Vito, 83 ans

**05/09/2015 :**

DERLET Jean-Marie, époux de TREIGNER Suzanne, 84 ans

**16/09/2015 :**

KOLBUSCH René, 77 ans

**29/09/2015 :**

RASQUÉ Mathys

**30/09/2015 :**

TILKIN Jean, époux de GARRET Monique, 81 ans

**04/10/2015 :**

FEROT Thérèse, veuve de ANDRIANNE Raymond, 88 ans

**04/10/2015 :**

HAAN René, époux de DUBRU Aline, 79 ans

**06/10/2015 :**

JANSON Yvon, époux de THEISMANN Heidemarie, 69 ans

**09/10/2015 :**

DUARTE FERREIRA César, époux de CORREIA REU FERREIRA Marta, 39 ans

**14/10/2015 :**

BURNAY Marie-Thérèse, 81 ans

**15/10/2015 :**

SCHILTZ Pauline, veuve de NOIRHOMME Raymond, 90 ans

**17/10/2015 :**

VAN DAM Josiane, épouse de ADAM Roger, 74 ans

**22/10/2015 :**

ACKERMANN Nicole, veuve de WEICKER François, 76 ans

